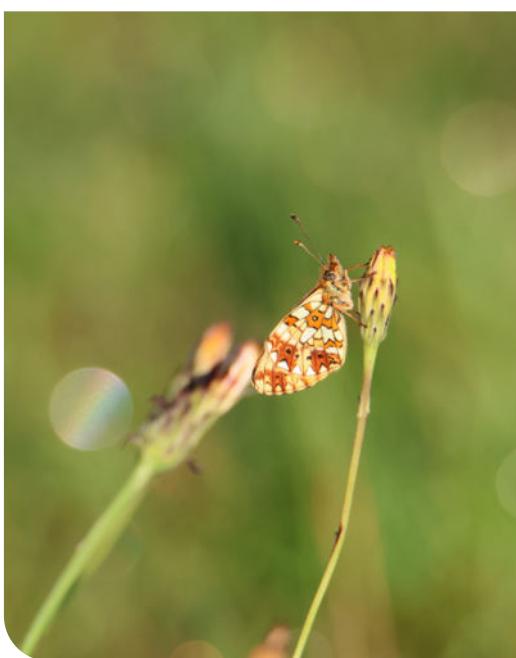


**BILAN D'ACTIVITÉ
2024**



SOMMAIRE

01 La structure et les personnes	3
02 Le bilan financier	5
03 La gestion des espaces naturels littoraux	6
3-1 Le territoire d'intervention du SyMEL	6
3-2 Les plans de gestion et les comités de gestion	8
3-3 Les faits marquants	10
3.3.1 Gestion adaptative du littoral	13
3.3.2 Appels à projets	17
3.3.3 Les travaux d'aménagements et d'entretien des sites	20
3.3.4 L'accueil du public et la surveillance	33
3.3.5 Les études et les suivis	40
3.3.6 La gestion agricole et cynégétique	40
04 La communication et la sensibilisation	44
05 Les partenariats	48



01 | La structure et les personnes

LA STRUCTURE

Le Syndicat Mixte Espaces Littoraux de la Manche (SyMEL) a été créé à l'initiative du Département de la Manche qui lui apporte un soutien financier important aux actions menées au titre de sa politique de préservation des espaces littoraux et de leurs biodiversités.

Cette politique est reconnue à l'échelle nationale, et favorable à la préservation d'un cadre de vie apprécié par les résidents et visiteurs, elle est aussi facteur d'attractivité de notre territoire.

Les intercommunalités littorales et la commune de La Hague adhérentes du SyMEL contribuent aussi au soutien financier du syndicat mixte.

Le SyMEL assure la gestion des espaces naturels littoraux, propriété du Département, du Conservatoire du littoral ou mis à sa disposition, sur les territoires des EPCI littoraux de la Manche.

Le SyMEL a pour objectifs d'y préserver, conserver les équilibres écologiques et le paysage tout en favorisant le maintien et le développement des activités traditionnelles des sites (agriculture, chasse...) dans le respect de la biodiversité et des équilibres des sites.

L'INSTANCE DECISIONNELLE (au 31 décembre 2024)

Le SyMEL est un syndicat mixte ouvert administré par un comité syndical composé de délégués élus par les organes délibérants des collectivités membres :

- le conseil départemental est représenté par :
 - 10 élus titulaires dont 1 représentant assure la présidence du SyMEL
 - 5 élus suppléants
- les communautés de communes littorales et la commune de la Hague :
 - 11 délégués titulaires
 - 11 délégués suppléants

Des membres consultatifs sont associés statutairement aux réunions du Comité : le Directeur général des services du Département de la Manche, le délégué de rivages Normandie du Conservatoire du littoral, Manche Développement représentée par le Président de la Chambre d'Agriculture, le Payeur Départemental (comptable-receveur du SyMEL), et le Service Mutualisation des fonctions supports de syndicats mixtes satellites du conseil départemental.

Le Comité syndical, instance décisionnelle, est composée de membres élus ayant voix délibérative et de membres à titre consultatif.

MEMBRES du Comité AVEC VOIX DÉLIBERATIVE

REPRÉSENTANTS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA MANCHE	
TITULAIRES (10)	SUPPLÉANTS (5)
Mme Isabelle BOUYER-MAUPAS - Agon-Coutainville	Mme Frédérique BOURY - Les Pieux
M. Daniel DENIS - Val de Saire	Mme Christèle CASTELEIN - Valognes
M. Benoît FIDELIN - Les Pieux	M. André DENOT - Pontorson
M. Jean-Marc FRIGOUT - La Hague	M. Grégory GALBADON - Coutances
Mme Dany LEDOUX - Quettreville sur Sienne	Mme Véronique MARTIN-MORVAN - Bricquebec
Mme Brigitte LEGER-LEPAYSANT - Val de Saire	
Mme Martine LEMOINE - Villedieu-les-Poêles	
M. Thierry LETOUZE - Cherbourg-en-Cotentin	
Mme Valérie NOUVEL - Présidente élue 13/09/2021 - Pontorson	
M. Yvan TAILLEBOIS - 1 ^{er} Vice-président élue 13/09/2021 - Granville	

DÉLÉGUÉS DES INTERCOMMUNALITÉS ET COMMUNE (11)

	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Communauté de communes de La Baie du Cotentin	Mme LEBARBENCHON Ghislène	M. Michel HAIZE
	M. LECHATREUX Jean-René	M. HELAQET Georges
Communauté d'agglomération Le Cotentin	M. LETERRIER Richard décédé le 18/10/2024	Mme BELLIOU-DELACOUR Nicole
	M. MABIRE Edouard 2 ^e Vice-Président élu 14/10/2020 élu 14/10/2020	Mme THOMINET Odile
Commune nouvelle de la Hague	Mme LAPREND Marie	M. MERCIER Philippe
Communauté de Communes Côte Ouest Centre-Manche	Mme BROCHARD Michèle	Mme MAUBE Stéphanie
	M. CLOSET Guy	Mme LEFORESTIER Noëlle
Communauté de Communes Coutances Mer et Bocage	M. TEYSSIER Louis	Mme DUBOSQ Simone
	M. HEURTAUX Jean-Claude	M. QUESNEL Bruno
Communauté de Communes Granville, Terre et Mer	Mme JULIEN-FARCIS Sophie	Mme GRANDET Florence
Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel Normandie	M. BICHON Vincent	M. GUERLAVAIS David

Hommage à M. Richard Leterrier :

M. Richard LETERRIER, Maire de Vicq Sur Mer, élu à la Communauté d'agglomération le Cotentin, membre titulaire du comité du SyMEL est décédé le 18 octobre 2024. Il était très attaché aux actions et travaux engagés par le SyMEL et tout particulièrement ceux d'adaptation aux changements climatiques initiés depuis plusieurs années dans le Val de Saire. L'ensemble des élus et participants au comité syndical qui s'est tenu le 9 décembre lui ont rendu un vibrant hommage et des pensées pour ses proches.

L'ÉQUIPE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE EN 2024

La direction du SyMEL est assurée par M. **Saïd EL MANKOUCH**, directeur de la Gestion de l'Espace et Ressources Naturelles du Département mis à disposition du SyMEL.

Le responsable technique à Saint-Lô ; M. **Pierrick LIZOT** assure l'encadrement de l'équipe technique composée de :

5 agents aux missions transversales, basés à Saint-Lô à la Maison du Département.

- **Léa BLONDEAU** : technicienne agri-environnement
- **Aurélie HAMELIN**, chargée de mission « Restauration de la biodiversité, adaptation au changement climatique et transition écologique »
- **Vincent LETERRIER** : chargé de mission « agriculture et animation partenariats agri-environnement »
- **Clément ROULAND** : garde du littoral Havre de Surville et référent transversal chantiers et partenariats valorisation pédagogique depuis le 08/ 01/ 2024
- **Tanguy PAIN** : chargé de mission suivis naturalistes - gestion cynégétique - suivi et évaluation des plans de gestion

12 gardes du littoral répartis en 8 antennes (secteurs)

- **Amélie SANSON**, à Carentan : (Côte Est – Baie des Veys)
- **William ARDLEY** à Saint-Pierre-Eglise (Val de Saire)
- **Céline LECLERC** à Saint-Pierre-Eglise (Val de Saire) depuis le 15/ 01/ 2024
- **Christelle BONNISSENT** à Beaumont-Hague à mi-temps (Hague)
- **Sébastien HOUILLER** à Beaumont-Hague (Hague)
- **Hugo LECLERC** à Beaumont-Hague (Hague et Côte des Isles secteur de Portbail)
- **Yann MOUCHEL** à Barneville-Carteret (Côte des Isles)
- **Antony HANNOOK** à Lessay à mi-temps (Côte Ouest – Centre Manche)
- **Stéphane LEMIÈRE** à Agon-Coutainville (Côte Ouest – Sud Manche)
- **Rodolphe BION** à Vains (Baie du Mont-Saint-Michel)
- **Frédéric CHEVALLIER** à Granville (Archipel de Chausey)
- **Lisa LEFRANCOIS** à Granville (Archipel de Chausey)

Les gardes du littoral assurent des missions d'animation locale, de travaux de gestion et d'aménagements, d'entretien et de suivis de travaux, de surveillance, de réalisation d'études, de suivis naturalistes, d'accueil du public.

Un **service mutualisé** au sein de l'administration départementale assure pour 6 organismes satellites du Conseil départemental dont le SyMEL, le suivi administratif et financier, l'organisation administrative, l'assistance administrative et la communication. La gestion administrative du personnel est assurée pour le compte du SyMEL par la direction des ressources humaines du conseil départemental.

Siège administratif à Saint-Lô

Le siège administratif du SyMEL se situe 98 route de Candol à la Maison du Département à Saint-Lô, dans les locaux du Conseil départemental, par convention de mise à disposition renouvelée en 2022 pour une durée de 6 ans.

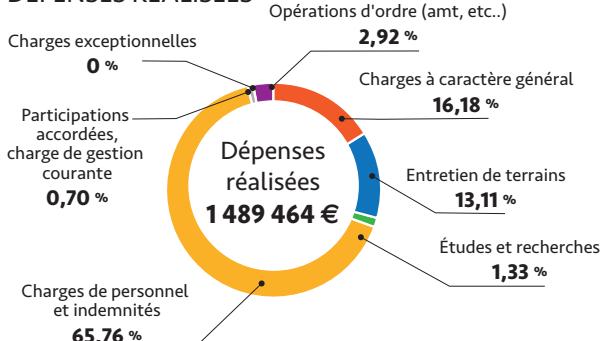
Vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements :

Contacter le SyMEL au **02 33 05 98 83** ou **symel@manche.fr** ou consulter son site internet : **www.symel.fr**

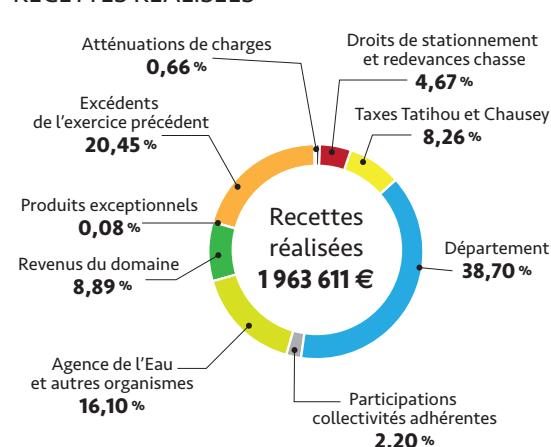
02 | Le bilan financier

FONCTIONNEMENT 2024

DÉPENSES RÉALISÉES

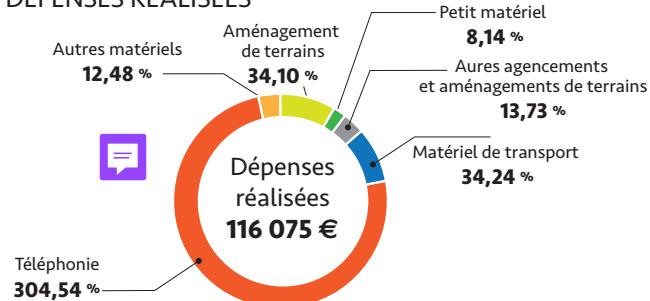


RECETTES RÉALISÉES

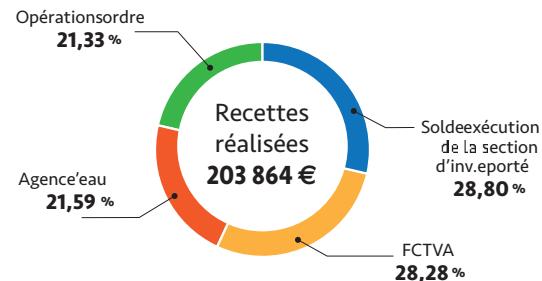


INVESTISSEMENTS 2024

DÉPENSES RÉALISÉES

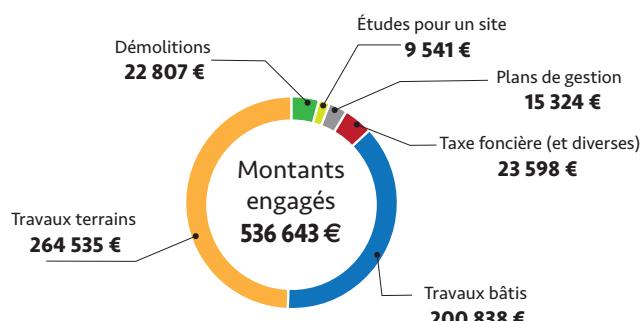


RECETTES



INVESTISSEMENT DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL, PROPRIÉTAIRE

Le Conservatoire du littoral investit dans la Manche, sur ses propriétés. Le montant engagé en investissement pour l'année 2024 s'élève à 536 643 € et se répartit comme suit :



LES FINANCEURS



Financement de projets :

« MobBiodiv'Restauration » : le SyMEL est lauréat de la seconde session en 2021 de l'appel à projets de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), avec la mobilisation de fonds du Plan France Relance.



03 | La gestion des espaces naturels littoraux

03 | 1 Le territoire d'intervention du SyMEL

Le SyMEL intervient sur 40 sites constitués d'espaces naturels littoraux de la Manche sur une surface de **5 497 hectares de domaine terrestre et 5 000 hectares de Domaine Public Maritime** (DPM).

Les nouvelles surfaces acquises au cours de l'année 2024 correspondent à des acquisitions réalisées par le Conservatoire du littoral et le Département de la Manche.

LE FONCIER EN CHIFFRES CLÉS EN 2024

PROPRIÉTÉS
DU CONSERVATOIRE
DU LITTORAL
(hors réserves naturelles nationales)

4 256 ha
gérés par le Symel

PARCELLES GÉRÉES
SOUS SERVITUDE DE PROTECTION
DU CONSERVATOIRE

893 ha

ATTRIBUTIONS DU DPM
AU CONSERVATOIRE

5 000 ha sur l'archipel
de Chausey

PROPRIÉTÉS DU DÉPARTEMENT
DE LA MANCHE

348 ha



LE TERRITOIRE D'INTERVENTION DU SYMEL

HAGUE

- Falaises du Mur Blanc
- Pointe de Jardeheu / Anse St-Martin
- Pointe de la Hague

- Nez de Jobourg
- Dunes de Vauville
- Dunes de Biville

CÔTE DES ISLES

- Les Vertes Fosses / Cap du Rozel
- Dunes d'Hatainville
- Flèche de Barneville
- Cap de Carteret
- Dunes de St-Jean à Portbail
- Prés de l'Olonde
- Dunes de Lindbergh / Havre de Portbail
- Havre de Surville

CENTRE MANCHE

- Havre de Lessay
- Landes de Lessay
- Dunes de Pirou Nord
- Dunes de Pirou Sud
- Havre de Geffosse
- Dunes d'Anneville-sur-Mer et de Gouville-sur-Mer

SUD MANCHE

- Havre de Regnéville
- Pointe d'Agon
- Regnéville
- Prés de la Sienne
- Dunes et Marais d'Annoville
- Havre de la Vanlée
- Dunes de Bréville

CHAUSEY

- Iles Chausey

BAIE DU MONT SAINT-MICHEL

- Mare de Bouillon
- Pointe de Carolles - Champeaux
- Dunes de Dragey
- Prés de l'Hôpital
- Mont Manet
- Ilot de Tombelaine
- Pointe du Grouin du Sud
- Pointe de la Roche Torin
- Bois d'Ardennes
- Marais d'Aucey-Boucey

VAL DE SAIRE

- Pointe du Brick
- Pointe de la Loge
- Marais de Réthoville
- Etang de Gattemare

CÔTE EST DU COTENTIN

- Île de Tatihou
- Marais de l'Anse du Cul de Loup
- Utah Beach
- Les Veys - Brévands



0 10 20 km

Sources : BD Topo © IGN, Département de la Manche, SyMEL
Réalisation : Service SIG mutualisé/Manche Numérique-SyMEL - Septembre 2024

03|2 Les plans de gestion et les comités de gestion

Le plan de gestion est un document stratégique et opérationnel généralement établi pour une durée de 10 ans avec pour but de définir les orientations et les actions pour préserver, valoriser et assurer une gestion durable d'un site naturel protégé. A l'échéance des 10 ans, il est évolué et révisé pour une durée similaire.

ILE TATIHOU

En 2023 une stagiaire du Conservatoire du littoral est intervenue pour renouveler le plan de gestion sur la période 2024 - 2034. Le SyMEL s'est investi dans le renouvellement de ce plan de gestion, plus particulièrement concernant les actions à mettre en œuvre sur l'espace naturel de l'île.



Les objectifs à long terme déclinés dans ce plan de gestion sont les suivants :

- Préserver la mosaïque d'habitats dans un contexte de changement climatique
- Maintenir l'accueil des oiseaux nicheurs et hivernants
- Proposer une offre touristique qualitative et en adéquation avec la vocation de l'île
- Améliorer le niveau de connaissance
- Maintenir les échanges techniques et améliorer la concertation pour élaborer une stratégie de gestion partagée

Les actions prévues dans le cadre du plan de gestion ont été définies en partenariat avec le Conservatoire du Littoral et le Département de la Manche, gestionnaire de la partie bâti.



Le comité de gestion de l'île Tatihou s'est réuni le **2 avril 2024** à Saint-Vaast-la-Hougue, pour la présentation du nouveau plan de gestion et sa validation

Au cours de cette réunion a été présenté le plan de gestion réalisé selon la méthode CT88, le bilan de la gestion des interventions en chantiers bénévoles (Ass ORCHIS et le Lycée agricole de Sées), les travaux d'entretien et de restauration, le suivi ornithologique, l'état des lieux- des réalisations du projet touristique et culturel de l'île Tatihou



LE COMITÉ DE GESTION DE LA MARE DE BOUILLON

Le comité de gestion du site naturel protégé de la mare de Bouillon sis sur les communes de Jullouville et Saint-Pair-Sur-Mer s'est réuni le **16 septembre 2024** à Saint-Pair-sur-mer.



Le comité de gestion a été l'occasion d'échanger sur les actualités du Conservatoire du littoral, le bilan de la gestion (suivis, travaux de restauration écologique, gestion cynégétique ...), la présentation de l'étude sédimentaire de la Mare de Bouillon engagée par le SyMEL et le point d'avancement concernant l'ouverture du site au public.

LE RENOUVELLEMENT DU PLAN DE GESTION DE LA POINTE D'AGON

L'ancien plan de gestion, évalué en 2019 a fait l'objet du travail de renouvellement par un stagiaire du SyMEL pour 6 mois. Une mise à jour du diagnostic du site, des enjeux, objectifs et opérations de gestion à prévoir sur les dix prochaines années a été réalisée en collaboration avec les différents usagers et partenaires du site.

Quatre grands enjeux ont été identifiés avec quatre objectifs à long terme :

- Conserver le patrimoine écologique et paysager du site
- Améliorer la qualité de l'accueil et la sensibilisation du public
- Concilier les usages avec les autres enjeux du site
- Définir une stratégie de gestion du patrimoine bâti et culturel

En découlent 16 objectifs opérationnels et 33 opérations de gestion, reprenant en partie ce qui avait été identifié dans le 1^{er} plan de gestion.

Enfin, quelques points ressortent de ce nouveau plan :

- l'amélioration de l'accueil du public et de la signalétique, avec notamment un projet de création d'un lieu d'accueil (« Maison des havres ») au niveau de la ferme Borde ;
- la mise en œuvre d'une stratégie agricole plus respectueuse de l'environnement, notamment en bord de havre afin d'améliorer la qualité des eaux ;
- l'encadrement de la fréquentation, notamment celle liée à la pêche à pied (stationnement, circulation de vélos électriques sur les chemins, déchets) et celle des véhicules habitables (camping-cars, vans) ;
- la gestion de la colonisation des pins par la chenille processionnaire afin de limiter au mieux les risques sur le public ;
- la résorption de la décharge communale littorale



03|3 Les faits marquants

Fermanville, site de Fréval : inauguration du projet d'adaptation

Le site de Fréval, situé dans le Val de Saire, est exposé à un phénomène d'érosion important conduisant à la formation de brèches dans le cordon dunaire. En conséquence, des intrusions marines surviennent lors des périodes de tempêtes et inondent l'arrière du cordon littoral.

Le Conservatoire du littoral avec l'accompagnement du SyMEL a initié un projet d'adaptation au changement climatique sur le site de Fréval afin de répondre aux enjeux de gestion en intégrant les préoccupations locales concernant les pratiques sur le site. En présence du Préfet Xavier Brunetière, les nombreux élus et différents partenaires ont été conviés le 3 septembre 2024 sur le site de Fréval pour découvrir les résultats de ce projet.



Source Conservatoire du Littoral délégation Normandie



Des réunions publiques ont également été organisées pour présenter le projet sur ce site fortement façonné par l'activité humaine. Le contexte historique a été pris en compte pour mieux appréhender les stratégies de gestion à adopter :

Le cheminement des sentiers de randonnée et des accès à la plage a été modifié en proposant une alternative qualitative avec une signalétique adaptée. La renaturation du cours d'eau de Fréval par effacement de la buse existante a été réalisée. Des mesures d'adaptation indispensables, afin d'accroître la résilience du lieu, de parvenir à une plus grande naturalité du littoral et à un accompagnement des usages.



Le projet « Dunes vivantes » : un nouveau projet de restauration écologique des massifs dunaires de la Côte des Isles

Les massifs dunaires de la Côte des Isles en gestion par le SyMEL représentent environ 1000 hectares. L'objet de ce projet de « redynamisation des dunes » est une suite logique aux 20 dernières années d'action de gestion conservatoire menée dans les dunes et en cohérence avec l'évolution des habitats naturels. Encore très actives au début du XX^e siècle, les massifs dunaires sont aujourd'hui en cours de stabilisation ce qui aboutit par conséquent à une perte de biodiversité. La diminution du volage du sable à l'intérieur du massif, hormis sur le haut de plage, l'évolution des populations de garennes et des pratiques d'élevage sont autant de facteurs qui jouent et joueront sur l'évolution du paysage des dunes.



Le projet est financé à 80 % par l'Agence de l'Eau Seine Normandie et se déroulera sur quatre ans (2025-2028). L'objectif du projet est d'accompagner l'évolution du milieu dunaire en favorisant et en créant de la mobilité propice au développement des milieux pionniers et au renouvellement des habitats.

Dans ce projet sont prévus :

- Des travaux de génie écologique de restauration et de renaturation pour recréer des habitats pionniers, des dépressions humides sur différents sites (Surtainville, Hatainville, Saint-Georges-de-la Rivière, Portbail-sur-Mer).
- la création d'un comité de partenaires scientifiques et des échanges techniques sur les questions de redynamisation du milieu dunaire
- des suivis écologiques : flore, bryophytes, entomologie, odonate, amphibiens ...
- des suivis géomorphologues sur les zones d'érosion en libre évolution
- de la communication pour valoriser la gestion menée depuis près de 30 ans et présenter le projet : (plaquettes, vidéo, cahier technique, séminaire)



Inauguration du sentier interprétation Bois d'Ardennes

Le bois d'Ardennes à Ducey-Les Chéris fait partie des **espaces naturels sensibles du Département de la Manche**. D'une superficie de 80 hectares de bois et de 20 hectares en prairies inondables contigües, le bois est géré par le SyMEL et une gestion forestière est assurée par l'Office National des Forêts.

Le sentier d'interprétation existant depuis 1990 nécessitait d'être restauré pour mieux orienter les visiteurs. Le 29 novembre 2024, sous l'égide du président du Conseil départemental, Jean Morin, et en présence de Mme Valérie Nouvel, présidente du SyMEL, s'est déroulée l'inauguration du parcours d'un peu moins d'un kilomètre et demi, ponctué de nouveaux panneaux. Ils illustrent les oiseaux ou les amphibiens qui y vivent, les insectes qui se nourrissent d'arbres morts, le type de sols... Des aquarelles commentées de textes courts, sont aussi accessibles à tous via des encarts FALC (Facile A Lire et à Comprendre). Dix thématiques éveillent ainsi à la nature et surlignent le rôle de chaque espèce vivante, dans le cycle de la vie et de la biodiversité du bois d'Ardennes.



© D. Daguer - CD50



3.3.1. Gestion adaptative du littoral

ST-GERMAIN SUR AY : Opérations de canalisation du public par des moyens de lutte douce contre l'érosion

Le passage répété du public, et à plusieurs endroits lorsqu'il n'est pas encadré, au travers des dunes entraîne un piétinement de la végétation qui finit par mettre le sable à nu. Le vent se met alors à « creuser » et crée ce que l'on appelle un siffle-vent.

Si on souhaite conserver des accès, il convient de les aménager.

En 2018, l'accès depuis le camping à la plage créait de nombreux cheminements au travers de la dune. Une première réalisation de canalisations du public avait été réalisée en posant 250 mètres linéaires de ganivelles afin de ne laisser qu'un seul passage dans ce secteur. Un fil lisse finissait d'accompagner le public jusqu'à la plage. Si la majorité des siffles-vents ont disparu suite à l'opération, une érosion a été constatée sur le passage dédié. Cette opération a bien marché mais elle a occasionné une accentuation de l'érosion sur le passage dédié. On peut constater que la majorité des siffle-vents a disparu en dehors du cheminement laissé au public.

En 2024, une opération de tressage de fascines a ainsi été réalisée en complément des travaux déjà effectués afin de stopper l'érosion et de permettre la continuité de passage du public.



Fascines « lieu-dit les tourelles »

13

Accès à la plage depuis le parking du bout de la Pointe du banc à la plage

Concernant l'accès à la plage depuis le parking du bout de la Pointe du banc, il faut remonter à plus de 20 ans en arrière pour se souvenir de l'état de la dune sur ce secteur. En effet à la fin des années 90, la courantologie sur ce secteur était telle que les deux maisons présentes sur ce secteur étaient sur le point de partir à la mer. Depuis, les courants ont dévié, le bout de la pointe du banc à cassé puis a été englouti par la mer et une zone d'accrétion du sable s'est de nouveau créé en amont. Les dunes se sont reformées au-devant des habitations et le chemin d'accès à la mer a dû être aménagé pour éviter de fragiliser de nouveau les dunes dans ce secteur.

Il y a 25 ans, il fallait descendre à la plage, aujourd'hui il faut remonter la dune avant de descendre !



Avant travaux

Après travaux

Si les opérations de pose de ganivelles ont été réalisées, soit par la communauté de communes, soit par le SyMEL ou encore, en régie avec la commune, l'ensemble des poses de fascines ont été réalisées avec l'aide de la commune dans le cadre de chantiers mobilisant de nombreux bénévoles.

Tous les branchages utilisés sur Saint-Germain-sur-Ay ont été coupés dans la Lande du Camp à Lessay dans le cadre d'opérations de gestion. L'objectif est d'avoir une démarche vertueuse et locale de réutilisation des branchages dans la gestion des sites.

UTAH BEACH : travaux d'adaptation au changement climatique

Un chantier-école organisé par le SyMEL et le Lycée agricole de Montebourg a été conduit en 2024 pour des travaux de lutte douce contre l'érosion sur le site naturel protégé d'Utah-Beach.

Dans la continuité des travaux engagés en 2023 pour assurer la préservation par une lutte douce de la dune à proximité du musée, des travaux complémentaires ont été réalisés pour maintenir l'exclos présent en haut de plage et limiter ainsi le piétinement et la dégradation des dunes. Dans ce cadre, ont été plantés des oyats, typiques des arrières-plages et des dunes littorales. Ces aménagements ont l'avantage de créer naturellement une dune embryonnaire et de fixer davantage la dune blanche.

En novembre 2024, suite à plusieurs tempêtes, la clôture située en haut de plage n'a pas résisté et a été emportée. De nouveaux aménagements seront réalisés en 2025 pour rétablir la protection de la dune.



ST-GEORGES DE LA RIVIÈRE : chantier de pose de ganivelles avec le Lycée Campus Métiers nature de Coutances

En 2014, le SyMEL a réalisé l'aménagement de l'aire naturelle de stationnement de la plage de Saint-Georges de la Rivière résultat de plusieurs années de négociations avec les propriétaires pour l'acquisition des parcelles par le Département de La Manche.

Afin de canaliser les visiteurs, des ganivelles avaient été posées le long d'un chemin aménagé permettant la mise en défens de la dune surplombant l'aire de stationnement.

Côté mer, avec l'engraissement du pied de dune, les ganivelles vont naturellement constituer un obstacle au volage du sable en contrariant sa trajectoire, le piégeant ainsi au plus proche du rivage. En l'espace de dix ans, cette portion de la dune bordière s'est engrangée de 2,20 mètres. La mesure est d'autant plus efficace, que l'élévation du haut de plage de Saint-Georges de la Rivière, dans un contexte non aménagé, évolue positivement depuis près de 20 ans.

Au cours de ces dix dernières années, plusieurs chantiers ont été menés sur ces dunes pour ajuster et accompagner cette évolution liée à la dynamique du haut de plage favorable au renforcement de la dune bordière.

En 2024, c'est le lycée de Coutances qui est venu poser un nouveau linéaire de ganivelles dans la continuité des actions précédentes, et ainsi empêcher les intrusions du public suite à l'ensablement des linéaires précédents.

Profitant, de la présence des étudiants du Lycée sur place, une aide a été apportée à la commune voisine de Saint Jean de la Rivière pour récupérer les fascines balayées par la tempête en haut de plage et posées la veille à un kilomètre plus au nord sous la plage urbanisée.



POINTE D'AGON : érosion et gestion des brèches dunaires

L'année 2024 a connu plusieurs grandes marées avec des coefficients allant jusqu'à 116. Cela n'a pas été sans impact sur le littoral de la Pointe d'Agon, notamment à l'extrême sud de la pointe qui a connu un recul de plusieurs mètres par endroits. La grande marée de mars conjuguée à du vent d'ouest est celle qui a fait le plus de dégâts, et a même fait ressortir des éléments bâtis en lien probablement avec l'ancien bateau-bar qui était présent jusqu'à la fin du XX^e siècle.



En parallèle, la grande brèche à proximité fait toujours l'objet d'opérations d'entretien, depuis 2020, avec le dépôt de branches complémentaires afin de favoriser le captage de sable, le comblement de la brèche, et la pose d'une ligne de ganivelles pour canaliser le public. Le niveau du sable a déjà bien monté et les oyats se sont bien développés malgré des passages encore de certaines personnes ne respectant pas cette zone de restauration.

Le recul du trait de côte se fait aussi sentir à cet endroit car des fagots de branches mis en place début 2022 ont été repris en partie par la mer.



Le grand cyprès, couché lors de la tempête Ciara en novembre 2023 mais toujours vivant, voit sa souche se rapprocher à seulement 2,5 mètres du bord et pourrait se retrouver les pieds dans l'eau très prochainement.



D'autres brèches plus petites commençaient à se former à côté par le passage du public. Celles-ci ont donc été fermées en début d'année par des ganivelles et des branchages. Elles se sont vite comblées en quelques mois.

3.3.2. Appels à projets

ARCHIPEL DE CHAUSEY : 2^e année du projet ZIPACh (*Zostera marina* : fonctionnalités et interactions avec les activités de plaisance)

1) 2024 : une première année complète de suivis

Le programme ZIPACh (*Zostera marina* : fonctionnalités et interactions avec les activités de plaisance sur l'archipel de Chausey), lancé en juin 2023 pour cinq ans suite à un appel à projet Eau et Biodiversité de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, s'est poursuivi en 2024. Cette année a constitué la première année complète de suivis sur les différents volets (cartographie, suivi de la qualité de l'eau, biométries, étude de la biodiversité associée aux herbiers).



Suivi de la faune benthique (vivant sur le fond) en plongée

L'accumulation de ces données a mis en lumière des premières observations intéressantes, notamment sur le suivi des poissons par ADN environnemental. Chaque mois, entre 11 et 32 espèces ont été contactées sur les différents sites, dont plusieurs présentent de forts enjeux : l'anguille d'Europe *Anguilla anguilla* (classée en danger critique d'extinction sur les listes rouges Europe et Monde de l'IUCN et protégée en France), l'aloise feinte atlantique *Alosa fallax* (espèce protégée), le saumon *Salmo salar* (classé vulnérable sur la liste rouge Europe de l'IUCN et protégé), la morue franche *Gadus morhua* (classée vulnérable sur la liste rouge Monde de l'IUCN), ou encore plusieurs espèces de syngnathidés (déterminantes pour l'inventaire ZNIEFF).



Grand syngnathe (*Syngnathus acus*) dans l'herbier des Epinettes

17

2) Les épiphytes : une multitude d'espèces fixées sur les feuilles

2024 a été l'année du point de départ d'un travail sur les épiphytes de *Zostera marina*, avec l'accueil d'une stagiaire entre avril et juin.

Les herbiers de zostères accueillent en effet une biodiversité variée constituée d'espèces mobiles, d'espèces vivant sur le fond, mais également d'organismes utilisant les feuilles de zostères comme support de vie : les épiphytes. Animaux ou végétaux, ces organismes jouent un rôle essentiel au sein des herbiers. En plus d'être à la base de la chaîne alimentaire marine, les épiphytes végétaux contribuent à la photosynthèse de l'herbier, augmentant ses capacités de production d'oxygène. Certaines espèces, comme la seiche *Sepia officinalis*, utilisent les feuilles d'herbier pour y déposer leurs pontes en période de reproduction.

L'étude du cortège d'épiphytes présents dans les herbiers constitue une méthode intéressante pour connaître leur état de santé et leurs rôles fonctionnels. C'est pourquoi l'objectif du stage était d'inventorier les espèces d'épiphytes présentes dans les herbiers à Chausey et de les envoyer en laboratoire pour connaître leurs séquences ADN afin d'initier, par la suite, un suivi des épiphytes par ADN environnemental.

Après 6 plongées sur les différents sites et de nombreuses heures passées à la loupe binoculaire, 62 épiphytes (19 organismes végétaux et 43 organismes animaux) ont été isolés et envoyés au laboratoire Labéo pour séquençage. Parmi les végétaux, trois groupes ont été répertoriés (*Chlorophyta*, *Rhodophyta* et *Ochrophyta*), tandis que six ont été recensés chez les animaux (*Arthropoda*, *Bryozoa*, *Cnidaria*, *Oligochaeta*, *Mollusca*, et *Nematoda*).



Quelques épiphytes observés sur les feuilles de zostères : *Éolis* de Farran *Amphorina farrani* (nudibranche),
ponte de nasse réticulée *Tritia reticulata*, grande obélie *Obelia longissima*

Ces résultats ont été présentés aux habitants et aux visiteurs lors d'une conférence à Chausey, l'occasion de faire prendre conscience de la diversité des organismes, vivant dans les herbiers, souvent inconnus du grand public.



Présentation des travaux de Sophie Guibert à l'issue de son stage sur les épiphytes de *Zostera marina* à Chausey.

Restauration écologique adaptative du site d'UTAH BEACH (2023-2027)

Le projet « Restauration écologique adaptative du site d'Utah Beach » soutenu financièrement à 80% par l'Agence de l'eau a été conduit en 2024. Au cours de l'année, ont eu lieu les suivis naturalistes et abiotiques prévus pour établir un état des lieux avant travaux de douze dépressions humides. En octobre 2024, les travaux ont concerné neuf dépressions humides avec des coupes et dessouchages de saules, de reprofilage de mares et de la mise en enclos.



Avant travaux



Après travaux

Sur cette dépression humide, un time-lapse a été réalisé.



Des suivis de la **qualité physico-chimique des eaux** ont été réalisés cette année. Les seuils de qualité des eaux s'appuient sur les classes d'aptitude à la biologie du Système d'évaluation de la qualité de l'eau des cours d'eau (SEQ-Eau). Deux mares présentent une mauvaise qualité d'eau à chaque relevé effectué en 2024 (taux d'azote ammoniacal et phosphate élevés notamment). Une autre mare présente une mauvaise qualité d'eau lors de certains relevés. La restauration de ces dépressions et l'amélioration des pratiques agricoles visent à améliorer la qualité d'eau de ces mares. Les neuf autres dépressions se situant sur l'autre partie du site présentent une qualité d'eau moyenne à bonne.

Les **suivis floristiques** des dépressions humides des dunes d'Utah Beach montrent qu'il y a des espèces **qui prolifèrent dans des stations enrichies en sels minéraux** atteignant une proportion forte pour une dépression indiquant une eutrophisation en cours. Trois espèces d'intérêt patrimonial ont été recensées sur trois dépressions : *Epipactis palustris*, *Scirpus lacustris* et *Parentucellia viscosa*.

Le suivi STELI (Suivi Temporel des Libellules), a été mis en place sur le site d'Utah, et demande différents passages entre le printemps et l'été afin d'avoir des données représentatives du site évalué et de son état écologique. Dans ce cadre plusieurs espèces ont été identifiées tels que les *sympetrum* (sanguin et fascié) ou encore des *lestes*.

Par ailleurs, le suivi pop amphibien a aussi été réalisé, et sera complété en 2025 par un pop spécifique triton, la diversité actuelle s'avérant limitée sur le site avec principalement grenouilles vertes (*Pelophylax esculentus*), crapaud épineux (*Bufo spinosus*) mais aussi rainette verte (*Hyla arborea*).

Concernant le **suivi ornithologique**, 31 espèces ont été contactées dont **25 passereaux** et le pigeon ramier. Sur les 25 passereaux, neuf sont visées par des statuts de conservation notables à l'échelle nationale et/ou régionale : six concernant les milieux ouverts et trois les milieux boisés.

Les suivis ADNe engagés en 2024 apportent une complémentarité dans les suivis effectués en régie pour les amphibiens, odonates et mammifère semi-aquatiques.

Ces différents suivis permettent d'obtenir un état des lieux avant travaux qui seront à comparer avec ceux des années à venir après travaux.



3.3.3. Les travaux d'aménagement et d'entretien des sites

CÔTE EST

ILE TATIHOU : Modification du cheminement extérieur

Au fil des années et des conditions météorologiques associées, les murs de garanties nord de l'île se détériorent. Le sentier associé devenait dangereux pour l'accès du public.

La lagune au nord de l'île accueille des oiseaux nicheurs ainsi qu'une flore qui doivent être préservées d'une part, pour les huîtriers pie (*Haematopus ostralegus*), les gravelots à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*), et d'autre part pour la criste marine (*rit hnum maritimum*) ou la betterave maritime (*Betta maritima*).

Pour maintenir la sécurité ainsi que cette zone de quiétude, le choix a été fait en concertation avec les différents partenaires de fermer l'accès nord de l'île. La zone inaccessible à pied reste visible grâce à l'observatoire situé dans l'enceinte du fort de l'île



VAL DE SAIRE

SITE DE FRÉVAL : chantier de retrait d'herbe de la pampa

L'aménagement du site de Fréval est aujourd'hui terminé et le nouveau sentier est de plus en plus utilisé par les usagers. La partie dégradée est encore sensible à l'heure actuelle mais la mise en exclos aide à sa protection et à sa résilience.

Afin de poursuivre la remise en état du site, il a été décidé de réaliser un chantier de retrait de certains pieds d'herbe de la pampa (*Cortaderia selloana*) considérée comme une espèce exotique envahissante. Il a également été extrait des dunes, deux repousses d'espèces ornementales à savoir un pied d'if (*Taxus baccata*) et deux pieds de laurier sauce (*Laurus nobilis*).



Ce chantier a été réalisé le 14 octobre 2024 avec quatre jeunes en service volontaire européen (SVE) dans le cadre du partenariat avec l'association AVRIL.

Le retrait des pieds d'herbe de la pampa a été réalisé à l'aide d'une chèvre tripode comme le montre la photo.

Quatre unités d'un diamètre compris entre 50 et 80 cm ont été retirés du site. Passé une certaine taille, le prélèvement manuel des pieds d'herbe de la pampa s'avère infructueux.

SITE DU CAP LÉVI : arrachage de plantes exotiques envahissantes

Les Griffes de Sorcière sont souvent rencontrées sur le littoral du Val de Saire. Cette plante exotique envahissante, originaire d'Afrique du Sud, porte aussi le nom Carpobrotus.

Capable de survivre dans des conditions hostiles, elle s'étend de plus en plus au détriment d'autres espèces. Au Port du Cap Levi à Fermanville cette plante a été introduite il y a une dizaine d'années. Depuis elle recouvre la falaise, là où une colonie d'Hirondelle de Rivages s'était établie.

La première tranche de travaux pour éradiquer cette plante a été de retirer les feuilles gorgées d'eau et d'arracher les rhizomes à l'aide d'outils manuels.

Une réflexion est en cours pour identifier des solutions et des solutions en expérimentation afin d'intervenir sur la falaise, les conditions d'interventions y devenant périlleuse. Suite à cette opération, les hirondelles ont fait leur retour pour nicher sur la falaise..



HAGUE

HERQUEVILLE, VALLÉE DU VAL : travaux d'installation de clôture

Dans la continuité du travail déjà engagé sur plusieurs fonds de vallée de la Hague, des opérations de débroussaillage et d'implantation de clôture ont été menées dans la Vallée du val à Herqueville dans la Hague.

L'acquisition d'une parcelle en 2019 par le Conservatoire du littoral a permis d'envisager la réalisation d'un enclos d'1,2 ha en bas de la vallée prenant les deux côtés du cours d'eau. Un exploitant agricole doit continuer à mettre quelques vaches et chevaux à pâture. Un pâturage complémentaire pourra être mis en place avec les animaux du SyMEL pour assurer la phase de restauration des nouvelles zones intégrées.

Le maintien de telles prairies en fond de vallée constitue à la fois un intérêt paysager et écologique par l'entretien de milieux ouverts et une diversification à l'échelle de la vallée constituée de landes basses à bruyères sur ses versants.



On peut noter une belle station de Petite centaurée vivace dans cet ensemble.



Source : INPN

SITE DU TOURP : chantier de restauration de murets de pierre sèche

Le 14 septembre 2024, un chantier participatif de maçonnerie en pierre sèche s'est tenu au manoir du Tourp à Omenville-la-Rogue.

Sous un ciel ensoleillé, dix participants motivés étaient venus s'initier à cette méthode de construction traditionnelle. Cette rencontre a été l'objet de nombreux échanges tant sur les techniques de maçonnerie que sur l'intérêt écologique des murets.

Un linéaire de 30 m de murs a été remis en valeur par débroussaillage et stabilisation, et sept mètres ont été reconstruits depuis la base. Les participants étaient ravis et demandeurs d'une autre session.

La réussite de ce chantier est en grande partie liée à l'encadrement technique du chef de chantier de l'entreprise Ecoreca, pour ses compétences en maçonnerie et sa grande pédagogie. La commune de la Hague a pris à sa charge le financement de son intervention.



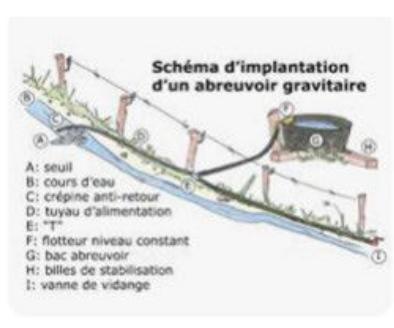
SITE DES FALAISES DU MUR BLANC : mise en place d'abreuvoirs gravitaires

La problématique de l'abreuvement du bétail est souvent à l'origine de dégradations de rivières et de zones humides.

Proposer aux animaux un point d'abreuvement simple d'accès avec une eau propre est un moyen pour éviter les concentrations de bétails au niveau de zones humides sensibles.

Depuis plusieurs années, des abreuvoirs gravitaires sont mis en place sur des terrains agricoles de la Hague. Ces aménagements ont pour objectif d'éviter des dégradations diffuses des cours d'eau ou zones humides.

Cette méthode fonctionne bien si l'aménagement est entretenu et le bac d'abreuvement toujours en eau. En effet, les crépines des prises d'eau doivent être suivies de façon régulière pour ne pas se trouver obstruées par des particules. En cas d'absence d'entretien, le bac vide se trouve malmené par le bétail et rapidement cassé, les animaux retournent donc vers les cours d'eau et zones humides. En 2024, trois abreuvoirs gravitaires ont été posés dans des prairies du secteur de la Hague.



Source : contrat de rivière Lesse

CÔTE DES ISLES

Chantier avec les détenus de la Maison d'Arrêt de Coutances et l'association AVRIL

Pour la cinquième année consécutive, un groupe de huit détenus de la Maison d'Arrêt de Coutances, deux accompagnateurs du service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP), un enseignant de la Maison d'Arrêt, deux bénévoles d'avril, ont prêté main forte au Garde du Littoral de la Côte des Isles dans l'entretien des équipements du vaste massif dunaire d'Hatainville.

Au programme, le remplacement de clôtures agricoles sous les Ronds Duval, les Roques et Meaudret qui avaient été posés il y a une trentaine d'années.



Les détenus participants se sont illustrés par leur grande motivation à mener à bien cette mission avec écoute et investissement durant les deux journées du chantier.. Celui-ci permet aussi de mobiliser les compétences des détenus qui ne sont pas considérés qu'en simples exécutants, et qui avec pédagogie peuvent proposer des améliorations à ce qui est programmé. La finition des aménagements est ainsi prise collectivement.

Mme Michèle Sonilhac, maire des Moitiers d'Allonne ainsi que M. Jean Claude Mabire, maire adjoint aux travaux ont accueilli le groupe le premier jour pour leur présenter leur commune et le partenariat avec le SyMEL. L'agriculteur locataire est également passé en fin de chantier afin de constater la réflexion de clôture réalisée à hauteur de 400 mètres linéaires, et facilitant ainsi le retour des cobs normands dans les dunes durant l'hiver.

PORT-BAIL : restauration d'une dépression humide dans le massif dunaire de Lindbergh

Les dépressions humides situées dans des milieux dunaires abritent une biodiversité exceptionnelle, avec des espèces végétales et animales adaptées aux conditions particulières de cet habitat. Sans intervention humaine, les pannes dunaires évoluent naturellement, notamment sous l'effet de la colonisation végétale et de l'apport de sédiments. Cette dynamique peut conduire à son comblement progressif, transformant la zone en prairie ou en fourré, entraînant la perte des espèces spécifiques à cet écosystème.

La restauration des pannes dunaires vise à ralentir ce processus naturel pour préserver leur état initial. En supprimant les excès de végétation ou en rétablissant les flux hydriques, les actions engagées permettent de maintenir un équilibre écologique favorable à des espèces rares, souvent localisées, qui trouvent refuge dans ces milieux.

En 2024, le SyMEL a entrepris des travaux de restauration des dépressions dunaires dans le massif de Lindbergh. Sur la partie sud du massif, 3 000 m² de végétation ont été broyés puis évacués. Ces interventions sont particulièrement significatives, car elles ont été réalisées sur des parcelles acquises en 2022 par le Conservatoire du littoral. Ces travaux s'appuient sur des études préalables, notamment le projet étudiant des masters ECOCAEN en 2023, qui a permis d'inventorier les dépressions dunaires et de proposer des stratégies de gestion adaptées.



Contours rouges : zone des travaux de restauration des dépressions dunaires dans le massif de Lindbergh

Restauration des dunes grises et action au niveau des Fermes de CARTERET

Le changement climatique exacerbe aujourd’hui la trajectoire des écosystèmes. La stabilisation naturelle ou artificielle des dunes, la fluctuation des populations de lapins de garenne, l’évolution des pratiques agricoles et la fréquentation du public sont autant de facteurs qui jouent sur l’évolution des habitats de dunes grises. Le vieillissement progressif se manifeste par la croissance d’une végétation ligneuse en lien avec le développement des sols. Une banalisation progressive des habitats est constatée avec la perte des végétations caractéristiques.

L'évolution du régime des précipitations et des températures est donc favorable aux transformations qui s'opèrent et l'embroussaillement s'accélère. Les troupeaux domestiques pâturent sur le site ne parviennent pas à limiter cet enrichissement.

Les actions mécaniques font ainsi partie des outils mobilisés pour limiter l'enrichissement des dunes d'Hatainville.



Si la Société de chasse communale réalise, dans une optique de gestion cynégétique des layons de chasse favorables à la circulation des bovins hivernant , le SyMEL fait réaliser des travaux de génie écologique par broyage depuis une dizaine d'année.

Contrairement aux layons, un export de la matière broyée est réalisé notamment pour les fourrés denses gommés lors de l'opération. La répétition dans le temps de cette action à l'automne permet d'épuiser les racines des ligneux (prunelliers, troènes, ajoncs et ronces), de limiter leur repousse.

Les secteurs ciblés sont ceux qui ont connu un embroussaillement et jugés comme potentiellement restaurables. Cette restauration créant une opportunité pour rendre des surfaces pâturables aux bovins qui entretiennent le sud du massif dunaire.

En parallèle des travaux menés sur les grandes mielles, une opération a été menée en 2024 sur le secteur des Fermes de Carteret. Construits au début des années 80, les trois hameaux des fermes de Carteret se sont retrouvés progressivement entourés de boisements et de fourrés avec la disparition de l'élevage et du lapin de garenne. L'entretien « d'espaces verts » bordant les habitations et de chemins menant aux dunes a ponctuellement bloqué l'évolution des boisements. Si au sud, les chèvres du SyMEL diminuent l'enrichissement, aucune action significative n'avait été menée sur la partie nord.

Parallèlement à des inquiétudes des riverains qui se sont manifestées en 2022 avec l'épisode de canicule et sécheresse intenses, une réflexion a été portée avec le centre de secours des pompiers de Barneville-Carteret pour mettre en place un pare feu et faciliter l'accès le long d'une ancienne voierie. 5000 mètres carrés ont ainsi été débroussaillés. Ce débroussaillage participe à la restauration des dunes grises, favorables aux populations d'orchidées sauvages comme les ophrys araignée et abeille.

Restauration des dépressions humides DES DUNES DE LA CÔTE DES ISLES

Plusieurs approches sont utilisées pour la conservation des milieux humides arrières dunaires où sont concentrés une grande partie des enjeux liés à la conservation de la biodiversité de ces habitats naturels bien spécifiques.

Laisser évoluer librement les formes d'érosion secondaires pour favoriser le retour de la mobilité des sables dunaires à l'intérieur des sites est une approche adoptée et mise en œuvre depuis de nombreuses années au sein des dunes d'Hatainville. Des couloirs de déflation se creusent et donnent naissance à des caoudeyres sous l'action érosive du vent, accélérée par des épisodes intenses tempétueux, comme la tempête Ciaran. Ils vont donner progressivement naissance à de nouvelles dépressions humides arrières dunaires. Au fil des ans, la régularité de la remontée de la nappe phréatique permettra à une végétation hygrophile de se développer. Mais ces processus sont très lents et la création de nouveaux habitats est proportionnellement faible par rapport à l'atterrissement et l'embroussaillement généralisé des bas marais alcalins.

Les actions de génie écologique engagées par le SyMEL ont vocation à suppléer ou se substituer aux phénomènes naturels, lents, pour conserver ces milieux. Les actions mécanisées vont permettre de bloquer la dynamique végétale et les opérations de creusement vont permettre la réinitialisation des cycles et la restauration de cortèges pionniers. En 2024, des travaux de broyage exportations ont été poursuivis dans les dunes de Surtainville, d'Hatainville, de Lindbergh et de Saint Rémy des Landes.



25

CENTRE-MANCHE

LANDE DU CAMP À LESSAY : opérations de gestion : broyage/exportation/ étrépage

Des opérations de broyage et exportation ainsi que des travaux d'étrépage ont été effectués en 2024. L'ancien chemin reliant le lieu-dit « le Closet » au champ de foire de Lessay n'est guère plus utilisé de nos jours. Or, dans ce chemin se développent de nombreuses plantes patrimoniales et pionnières. L'arrêt de l'emprunt du chemin conduit à une fermeture du milieu (début de boisement par endroits) qui voit lentement disparaître ces plantes.

Sur les 21 espèces de plantes patrimoniales protégées présentes sur le site, treize sont contactées dans ce chemin. On y croise par exemple la drosera à feuilles intermédiaires (*Drosera intermedia*), petite plante carnivore très présente sur le site, mais aussi la cicendie fluette (*Exaculum puccilium*), petite gentiane d'à peine 3 cm de hauteur, ou encore la littorelle à une fleur (*Littorella uniflora*) qui a besoin d'une dizaine de semaines d'inondation dans l'année pour pouvoir s'épanouir. Toutes ces plantes se développent donc dans des zones inondées, acides et dénudées.



Drosera intermedia



Exaculum puccilium



<https://www.preservons-la-nature.fr/flore/taxon/675.html>

Les travaux ont consisté à broyer et exporter la végétation de chaque côté du chemin, ainsi que certaines zones périphériques, afin de retrouver des zones rases. Pour les compléter, des travaux d'étrépage consistant à enlever les premiers centimètres de sol à l'aide d'une pelle mécanique, de façon à retrouver des sols nus, ainsi que la banque de graines présente dans ces sols, ont été réalisés.



Broyeur adapt, avant travaux



Vue d'ensemble après travaux

Ces travaux ont été effectués à proximité directe des stations de plantes patrimoniales connues afin de favoriser éventuellement leur expansion ou leur maintien. Les produits étrépés ont ensuite été talutés, créant de petits belvédères à l'intérieur du site.

Elles font suite aux travaux de bouchage de drains réalisés en 2018 et qui ont favorisé une inondation régulière en hiver d'une bonne partie du chemin.



Après travaux

Une veille sera maintenue afin de s'assurer du maintien de la conservation des populations de plantes patrimoniales sur le chemin qui abrite également, depuis sa remise en eau partielle, des populations d'amphibiens.

CENTRE SUD-MANCHE

POINTE D'AGON : restauration de bâtis et pose de nichoirs à Effraie

La Pointe d'Agon dispose d'un patrimoine bâti dont certains, propriétés du Conservatoire du littoral, présentent un intérêt paysager et historique pour la mémoire locale des usages du site.



Photos bâti avant/après

Cependant, plusieurs d'entre eux s'avéraient très dégradés, avec des couvertures en tôles en partie envolées, voire la charpente à terre.

Afin de conserver et de valoriser ce patrimoine, le Conservatoire a commandé la restauration des toitures de trois petits bâtis agricoles en pierre, avec couverture en tuiles typique, proches du Havre de Regnéville et dans le marais d'Agon.



De plus, ces bâtis présentent un intérêt écologique car ils peuvent accueillir diverses espèces de mammifères (chauves-souris, Fouine) ou d'oiseaux (hirondelles, Effraie des clochers).

C'est pourquoi, en parallèle de ces travaux de restauration, un nichoir à Effraie des clochers a été installé dans chacun des bâtis afin de favoriser la reproduction de cette espèce, et les ouvertures conservées (fenêtres, porte) pourront profiter au passage des autres espèces.

La pose d'un piège photographique va permettre un suivi de ces bâtis pour constater si les nichoirs sont occupés et si d'autres espèces fréquentent ces bâtis.



QUETTREVILLE : travaux d'amélioration pour la circulation des poissons aux Prés de la Sienne

Afin de favoriser la reproduction du Brochet sur ce site, espèce en déclin et considérée comme vulnérable selon la liste rouge des poissons d'eau douce en France (2019), un fossé relié à la Sienne a été aménagé en frayère en 2009, avec la mise en place d'une vanne permettant de conserver un niveau d'eau suffisant dans ce fossé en fin d'hiver jusqu'au début du printemps nécessaire pour que le Brochet puisse éventuellement frayer.



Aussi, un suivi piscicole est réalisé chaque année au printemps lors de l'abaissement de cette vanne et la vidange du fossé, afin de recenser les espèces présentes et le nombre d'individus captés à l'épuisette. Même si 17 espèces de poissons ont été contactées au total dont certaines sont remarquables, comme l'Anguille et la Lamproie de Planer, aucun brochet n'a été observé sur site.

La présence d'une buse à l'exutoire du fossé, entre la vanne et la Sienne, pouvant être un élément bloquant à la remontée du Brochet dans le fossé, et le passage sur la buse, permettant de longer la berge de la Sienne, devenant de plus en plus étroit (érosion et trous creusés par les ragondins), des travaux ont été engagés en 2024

La buse a ainsi été retirée et une passerelle en bois installée sur la vanne permettant de conserver un cheminement sur toute la longueur du site bordant la Sienne. En parallèle, un curage du fossé a été réalisé afin de lisser les seuils qui s'étaient formés au fil des années et de faciliter l'écoulement lors des vidanges.

Les piquets de soutènement de la terre en amont et en aval de la vanne ont également été remplacés car ils menaçaient de céder.



Les prochains suivis piscicoles permettront de mesurer les éventuels bénéfices de ces travaux sur les populations de poissons circulant dans ce fossé.



Création de mares et travaux de restauration et d'entretien

Comme chaque année, des travaux de restauration et d'entretien sont réalisés sur le réseau de mares du secteur Côte Ouest – Sud Manche.

Sur les 27 mares identifiées, treize ont nécessité des travaux en 2024 :

- six sur la Pointe d'Agon dont une a fait l'objet de premiers travaux dans le marais d'Agon,



Ces photos présentent la mare, à Agon, sur la parcelle AD220,

- six dans les dunes et marais d'Annoville dont certains travaux réalisés avec des jeunes en service volontaire européen encadrés par l'association AVRIL,
- et une mare sur le site départemental de Regnéville avec un arrachage manuel partiel de nénuphars blancs qui commençaient à recouvrir une grande partie de la surface de la mare.



Photo mare Regnéville

Une parcelle récemment acquise par le Conservatoire du littoral dans le marais d'Annoville et accueillant une mare, a aussitôt fait l'objet d'une opération de débroussaillage et bûcheronnage afin d'en dégager les berges.



Photo mare Annoville avant / après

Enfin, deux mares ont été créées, une dans le marais d'Annoville à l'aide d'une minipelle sur 150 m² et une autre creusée manuellement sur 6 m² avec les jeunes en service volontaire européen sur une autre parcelle du Conservatoire du littoral à Regnéville.



Photo création mare à Annoville pendant, après



Photo création mare à Regnéville

Le réseau de mares atteint désormais 30 unités sur le secteur dont 22 concernées par des travaux depuis 2020. Le suivi des amphibiens et des characées mis en place depuis 2021 permet d'évaluer les bénéfices de ces travaux pour l'accueil de ces espèces.

ARCHIPEL DE CHAUSEY : Nettoyage du Sound - édition 2024

Dans le cadre de la préservation du domaine public maritime de l'archipel de Chausey, l'Association des Plaisanciers de Hérel (APH) et le SyMEL organisent chaque printemps, depuis 2016, le nettoyage du Sound de Chausey.

Le ramassage des déchets a lieu à pied sur l'estran et en plongée sous-marine mobilisant les deux gardes du littoral et des dizaines de bénévoles de l'APH, les plongeurs du club aquatique Hippocampe de Granville, les habitants de Chausey, les membres de l'association Comités des Pêcheurs Amateurs Granvillais (CPAG) ainsi que d'autres sympathisants.

Les éditions 2020 et 2021 avaient été annulées à cause de la crise sanitaire liée au COVID-19, et l'édition 2023 pour cause de mauvaises conditions météorologiques.

En 2024, le nettoyage a eu lieu le samedi 8 et le dimanche 9 juin, réunissant une quarantaine de bénévoles encadrés par l'Association des Plaisanciers du Hérel, une dizaine d'habitants de Chausey ainsi que les deux gardes présents sur site et quatre autres agents du SyMEL.

Au cours de ces deux journées, l'estran du Sound (du ponton en bois jusqu'à l'anse à la truelle) et l'anse de Port Homard ont été nettoyés.

Près de 500 kilos de déchets ont été collectés dont de nombreux plastiques, bouteilles de verre, cordages, ferrailles, ainsi que des objets perdus accidentellement.

On note une baisse globale de volume de déchets par rapport aux précédentes éditions.

Le nettoyage mobilise une logistique importante, dont les différents moyens techniques du SyMEL mais aussi, la location de la barge « La Chausiaise » de la compagnie maritime Jolie France afin de rapatrier les déchets à Granville et une benne mise à disposition par la communauté de communes Granville Terre et Mer (GTM) et sa déchèterie pour la réception finale.

Nettoyage de l'estran du Sound (Samedi 8 juin)

Zone de, Le Sound est fréquenté par un grand nombre de navires au moins 1000 ans tout en libérant des molécules nocives pour le vivant et des micro-plastiques



Au cours de cette première journée, une dizaine de big-bag ont été remplis de ferrailles, plastiques, verres et de tout venant : le tri est effectué au fur et à mesure de la remontée des déchets sur la cale.



Les bénévoles de l'APH au départ pour le nettoyage de l'estran



Le temps de la marée basse, les bénévoles ramassent les déchets variés sur l'estran

Nettoyage de l'anse de Port-Homard (Dimanche 9 juin)

Dans l'anse de Port-Homard, a été identifiée une zone d'accumulation des déchets plastiques de petite taille parmi les algues de la laisse de mer. Les bénévoles ont passé une bonne partie de la journée à genou dans la laisse de mer afin de récolter un peu de ces fragments de plastique à peine visibles au premier regard mais qui choquent par leur quantité et leur variété.

La masse récoltée est faible mais l'effort vaut la peine et sera reconduit en espérant préserver davantage la laisse de mer de l'anse de Port-Homard, de tous ces fragments de plastique.



Bénévole retirant les fragments de plastique de la laisse de mer



Fragments de plastiques d'origines variées mélangés à la laisse de mer

BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL

MARE DE BOUILLON : restauration d'une zone humide et de la roselière (étrépage, abattage, coupe peupliers, saules)

À l'automne 2024, la peupleraie située à l'Est de la mare qui s'étend sur plus de 2 ha en bordure de la mare, a fait l'objet de l'abattage d'environ une centaine de pieds de peupliers.

Les peupliers ont des racines profondes et peuvent assécher une zone humide en absorbant une grande quantité d'eau, ce qui perturbe les habitats aquatiques. Leur abattage permet de restaurer l'équilibre hydrologique, essentiel pour maintenir l'humidité et les conditions favorables à certaines espèces, notamment les plantes aquatiques et les insectes.

Cette opération d'abattage de peupliers a nécessité une réalisation en plusieurs étapes : un programme pluriannuel de travaux de coupes progressives a été établi afin d'éviter des coupes à blanc sur une grande surface (surface de la peupleraie 2 ha) et permettre au fur et à mesure que la végétation humide (mégaphorbiaie) puisse coloniser les zones restaurées et d'en assurer ainsi la pérennité.



Lors du chantier les autres arbres présents (sureau, chêne...) ne sont pas coupés avec l'objectif de favoriser une diversité des essences. Plusieurs peupliers sénescents lors de la coupe ont également été laissés, essentiels au maintien de la biodiversité à court terme en fournissant des habitats pour la faune, comme pour des espèces d'oiseaux tel que les pics, très nombreux autour de la mare (pic Vert, Pic épeiche, Pic mar, Pic noir), qui utilisent ces arbres à cavités pour nicher, ou bien pour des chauves-souris et des insectes qui peuvent s'abriter dans les troncs pour y trouver de la nourriture ou un refuge.

Une partie des grumes n'étaient pas valorisables en sciage, et un broyage en bois énergie a été fait pour les valoriser via une vente de bois. Des tas de branches ont par ailleurs été laissées sur la parcelle pour servir d'abris à de nombreuses espèces animales, comme des insectes, des araignées, des petits mammifères, des oiseaux et même des amphibiens.



3.3. 4. L'accueil du public et la surveillance

ARCHIPEL DE CHAUSEY : surveillance grandes marées 2024

Comme chaque année, les gardes du littoral de Chausey étaient présents lors des grandes marées pour informer les pêcheurs à pied et contrôler leurs paniers. 222 réglettes de sensibilisation ont été distribuées à l'arrivée des navettes, en haut de plage et sur l'estran.



Sensibilisation des pêcheurs avant pêche



Contrôle de la taille des coquillages pêchés

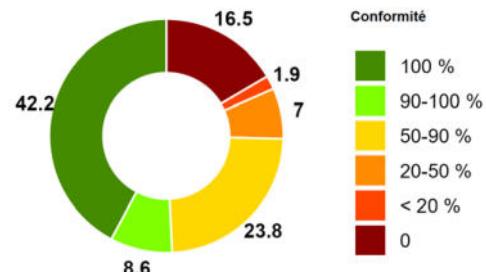
Ces échanges représentent une occasion de réaliser des enquêtes (questionnaires visant à recueillir des informations sur le profil des pêcheurs, leurs habitudes, leurs connaissances de la réglementation ainsi que leurs captures et les éventuelles infractions commises). Au total, 619 pêcheurs à pied ont été sensibilisés au cours de l'année 2024, dont 384 ont fait l'objet d'une enquête et 62 ont été informés lors de missions conjointes avec les services de l'État (ULAM, OFB). Cette surveillance s'est répartie sur 32 jours, dont 27 jours de coefficient supérieur à 100.

La majorité des pêcheurs (61.5 %) a été rencontrée dans l'ouest de l'archipel, notamment dans les secteurs de Gros-Ménard et Artichaut, accessibles à pied depuis la Grande-île, par les plages de Grande Grève et Port-Homard. Un quart des pêcheurs a été rencontré dans le centre-est, notamment dans les secteurs des Carniquets, de la Rairie et d'Aneret et 11.7 % dans le centre-ouest.

Plus de la moitié des pêcheurs rencontrés (57.8 %) faisaient l'objet d'au moins une infraction. En effet, seulement 42.2 % avaient un panier 100% conforme et 16.5 % des pêcheurs présentaient un panier conforme à 0 %.



Proportions de respect de la réglementation (% de pêcheurs).



Proportions de pêcheurs (%) en fonction du niveau de conformité de leur panier.

Comme les années précédentes, le non-respect des tailles minimales de capture est l'infraction la plus représentée, avec 64.2 % des infractions relevées.

L'utilisation d'un outil non-réglementaire reste la deuxième infraction en termes de pourcentage de pêcheurs rencontrés. Chaque espèce peut en effet être prélevée avec des outils définis, dont la liste et les dimensions figurent dans l'arrêté n°34/21, paru en 2021. Bien qu'une part non-négligeable des pêcheurs utilise encore des outils ne répondant pas à la réglementation, nous observons une progression encourageante de la volonté de pêcheurs de se mettre en conformité au regard de leurs outils.



Contrôle des outils de pêche



Pêcheurs à pied sur l'estran

Aménagement du sentier de découverte de la Flèche dunaire de Carteret

L'année 2024 aura permis au SyMEL de mettre en place le sentier Faune-Flore de la Flèche dunaire de Barneville-Carteret.

Espace naturel sensible de la FLÈCHE DUNAIRE de BARNEVILLE-CARTERET



Depuis plusieurs années une série de travaux a été réalisée grâce à plusieurs journées de chantier école avec les élèves du Lycée nature de Coutances mais aussi avec des détenus de la Maison d'Arrêt de Coutances. C'est avec la contribution des membres de la commission Biodiversité de la Mairie de Barneville-Carteret que les textes des panneaux ont été co-rédigés et posés.



Opération de maintenance d'équipements liés à l'accueil du public dans les dunes d'Hatainville

Le vieillissement des équipements agricoles et à l'accueil du public nécessite des entretiens réguliers sur un vaste site naturel. Des actions en régie et par entreprises ont permis notamment la réfection de six barrières et cinq passages d'homme au niveau des sentiers de randonnée.

Utah-Beach : commémoration 80^e anniversaire du Débarquement en Normandie

L'année 2024 marquait les 80 ans du Débarquement en Normandie. A cette occasion, de nombreux événements ont eu lieu : feu d'artifice, cérémonie, parachutage, défilé de véhicules anciens... Cet événement commémorant le débarquement a malheureusement engendré des débordements sur les espaces dunaires d'Utah Beach lors de manifestations.

C'est en particulier le cas lors de la reconstitution du débarquement qui a eu lieu sur le site d'Utah Beach. Lors de la manifestation, les organisateurs ont dirigé le public dans les dunes afin qu'ils puissent mieux voir car le nombre de personnes étaient beaucoup plus nombreux que prévus. Les dunes du site ont ainsi été piétinées sur un linéaire assez conséquent.

La conciliation du devoir de mémoire et de la préservation des espaces naturels reste un enjeu fort de ce site qui doit être pris en compte afin d'assurer une bonne gestion des habitats naturels protégeant également le site fortement impacté par l'érosion et de permettre d'accueillir le public dans les meilleures conditions..



35

MARE DE BOUILLON : des animations proposées aux habitants locaux

Depuis 2021, plus de 20 animations ont été organisées par le SyMEL et environ 400 personnes ont participé aux sorties de la mare de Bouillon. Ce sont des sorties contingentées pour préserver le site qui s'adressent prioritairement à un public local, habitants de Jullouville, Saint Pair sur mer, Carolles ou les environs. Les réservations sont organisées par la mairie de Jullouville avec une liste d'attente vu les nombreuses demandes.

L'objectif des sorties est de sensibiliser les personnes sur différents thèmes en fonction de la saison et de l'actualité (journée mondiale de l'eau, biodiversité, changement climatique...).

La mare de Bouillon joue un rôle essentiel dans la régulation de l'eau et comme zone de quiétude pour de nombreux oiseaux. La compréhension de la fermeture du site au public est d'autant plus acceptée après ses animations décrivant les enjeux du site.



Auteur : A. Postec - Conservatoire du littoral

Source : Internet

3.3.5. Les études et les suivis

Programme scientifique « les sentinelles du climat » : suivis reptiles, amphibiens

Le suivi des amphibiens et reptiles réalisé sur l'année 2024 a été poursuivi sur différents sites gérés par le SyMEL principalement au sein de mares et de dépressions humides dans des contextes diversifiés : dunaire, prairial, de marais ou encore boisé et bocager. Réalisées dans le but d'accroître la connaissance sur les sites, ces observations servent à orienter la gestion des espaces naturels.

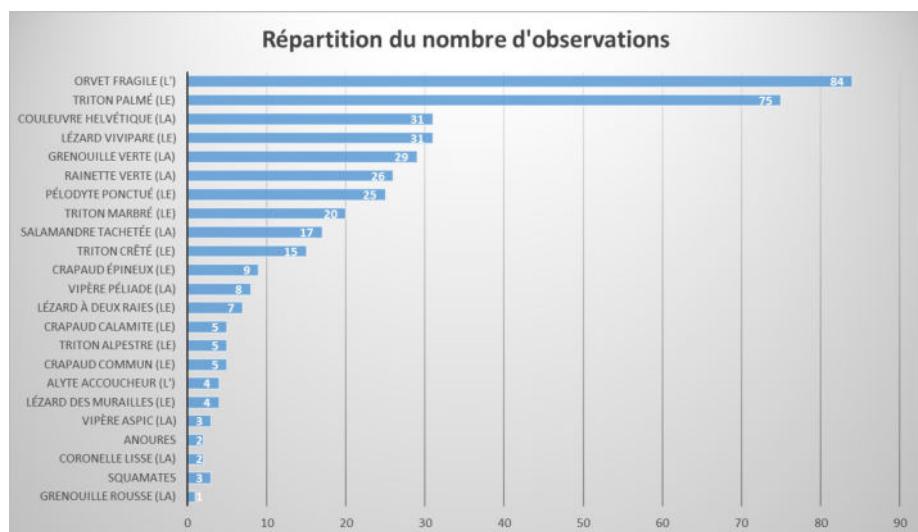
Le projet sentinelles du Climat décliné à l'échelle régionale et coordonné par l'URCPIE est mis en place sur différents sites gérés par le SyMEL avec une partie des suivis écologiques et protocoles engagés par le SyMEL intégrés au programme. Les différents suivis réalisés par les gardes du littoral concernant les amphibiens et les reptiles sur les sites d'Utah Beach, le Val de Saire et l'ensemble des sites de la Côte des Isles font partie de Sentinelles du Climat.

Ce programme permettra une consolidation des données et une analyse complète de l'ensemble des données régionales qui seront croisées avec les données météorologiques des stations météo posées sur les sites.

Les espèces d'amphibiens et de reptiles font l'objet de suivis réguliers depuis plusieurs années. En 2024, quinze sites ont donné lieu à des observations sur le littoral de la Manche.

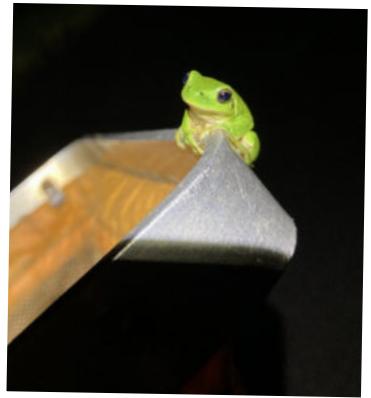


Entre les mois de janvier et octobre, les actions de suivi ainsi que les observations opportunistes ont permis de noter **411 données d'occurrence** et notamment la présence de 21 espèces dont 14 espèces d'amphibiens et sept espèces de reptiles.



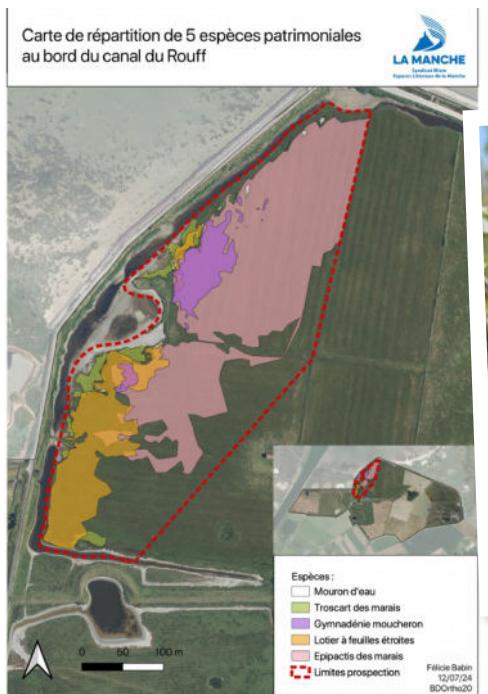
Les espèces les plus observées au cours de l'année 2024, et qui représentent 38.7% des occurrences, sont l'Orvet fragile (20.4%) et le Triton palmé (18.3%).

Les espèces moyennement observées (de 7.5 à 3.7 %) sont représentées par la Couleuvre helvétique, le Lézard vivipare, la Grenouille verte, la Rainette verte, le Pélodyte ponctué, le Triton marbré, la Salamandre et le Triton crété. Les autres espèces ont été faiblement observées (<3% chacune).



Suivi des espèces patrimoniales et POP Reptiles

Afin de préparer le renouvellement du plan de gestion d'Utah Beach et des polders de Brévands, un stage sur l'inventaire POP reptile et une cartographie floristique des espèces patrimoniales du site de Brévands a été confié à une étudiante de BTS gestion et protection de la nature (Félicie BABIN). Ce stage a permis de réaliser une première cartographie de répartition des espèces patrimoniales ainsi que l'identification de certaines espèces de reptiles sur des sites peu prospectés. Le polder du Rouff sur le site de Brévands a ainsi pu être prospecté afin de réaliser une cartographie de répartition des espèces patrimoniales identifiées tels que l'epipactis des marais (epipactis palustris), par exemple. Le pop reptile mis en place a permis de contacter l'orvet fragile sur le site d'Utah Beach et le lézard vivipard sur le site de Brévands, par ailleurs une couleuvre à collier a été observée lors d'un suivi amphibien.



© SyMEL Amélie Sanson

37

Suivis naturalistes sur la zone incendiée des landes de Vauville et Beaumont (La suite)

Un stage de deux mois, réalisé par un étudiant en master à l'université de Caen, a permis de poursuivre les suivis naturalistes entamés sur les sites des Pierres Pouquelées et d'Herquemoulin après l'incendie de 2022.

Au cours de ce stage, le retour de la Vipère péliade a été constaté sur le site d'Herquemoulin, deux ans après la destruction de son habitat. La Fauvette pitchou a été observée dans la même zone, bien qu'aucun individu n'ait été recensé sur le site des Pierres Pouquelées. Cependant, selon une étude menée par les gardes du littoral cette année sur l'ensemble des landes de Vauville, la population de cette espèce est en augmentation depuis la dernière enquête de 2017. Cela illustre la capacité de dispersion de l'espèce face à des perturbations naturelles réversibles, à condition que des habitats de substitution soient disponibles en nombre suffisant.

Les habitats naturels, les zones d'ajoncs et les landes basses à bruyère commencent progressivement à recoloniser les espaces où elles étaient présentes auparavant.

Le suivi a également permis d'identifier une prolifération d'espèces exotiques envahissantes, profitant des perturbations pour se développer. Parmi ces espèces figurent l'Herbe de la Pampa et la Griffé de sorcière.

Un autre stage a été mis en place pour recenser ces espèces et leurs foyers de prolifération à proximité des sites concernés. Cette problématique a donné lieu à plusieurs solutions, mises en œuvre en partenariat avec la commune de la Hague sur propriété communale. Parmi les actions menées, on note l'arrachage d'herbe de la Pampa lors de deux chantiers participatifs (Service Volontaire Européen et MJC). Une campagne de médiation auprès des riverains a également été lancée, notamment par la publication d'articles de presse.

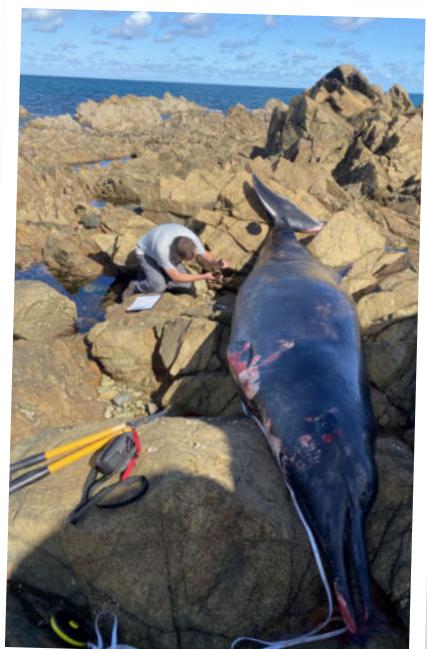


Formation « Réseau National Echouage (RNE) / échouage de Mesoplodons

En juin 2024, durant deux journées, quatre agents du SyMEL ont participé à une formation délocalisée « Réseau National Echouage (RNE) » dispensée par l'Observatoire Pelagis à Port-en-Bessin. Entre formation initiale pour trois d'entre eux et recyclage pour un agent, ce fut l'occasion pour chacun de s'informer des nouvelles modalités d'interventions, avec des protocoles de dissections sur les individus morts qui se précisent, notamment au sujet des suspicions de captures accidentnelles (davantage de points de vigilance, de photos, ...).

Le 28 septembre 2024, l'équipe de la Hague est intervenue sur un échouage d'une espèce exceptionnelle. C'est dans la baie de Querville, sur la côte nord-est de la Hague que fut signalée par un pêcheur la présence de deux mammifères marins de grandes tailles, tous les deux morts. Ces animaux ont été identifiés comme des Mesoplodons de Sowerby, une espèce de « baleine à bec » dont les observations sont rares. Les deux mammifères se trouvant être des femelles, l'une adulte et la seconde juvénile, il est possible qu'il s'agissait d'une mère et de sa fille. Des prélèvements de tissus et d'organes ont été réalisés pour une étude visant à améliorer les connaissances sur ces animaux, et peut-être à connaître les causes de cet incident.

Les deux individus s'étant échoués en des endroits difficilement accessibles, leurs cadavres ont été laissés sur place avec une signalétique informative.



Mise en place d'un suivi des reptiles sur le secteur Côte ouest - sud Manche

Porté par l'OBHeN (Observatoire Batracho-Herpétologique Normand), le Plan Régional d'Actions a pour but d'agir en faveur des amphibiens et des reptiles, parmi lesquelles deux espèces de reptiles en danger d'extinction en Normandie sont concernées et à rechercher : le Lézard des souches et la Vipère péliaude.

Pour cette dernière espèce notamment, il n'y a aucune donnée d'observation ces dernières années sur le secteur Côte ouest - sud Manche alors que l'espèce était anciennement connue.

Quant au Lézard des souches, il est absent de la Manche car son aire de répartition se situe en Haute-Normandie et dans l'Orne.

Aussi, les connaissances sur les reptiles étaient à compléter et à mettre à jour sur la plupart des sites du secteur afin notamment d'adapter au mieux la gestion de ces espaces naturels pour la préservation de leur habitat.

Un suivi des reptiles a été mis en place en 2024 sur trois sites, avec la pose de plaques reptiles ou plaques refuges pour faciliter les observations, une sur la Pointe d'Agon, quatre dans les Dunes d'Annoville et deux dans les Dunes de Bréville, visitées régulièrement d'avril à octobre.

Des reptiles ont été observés sous chacune des plaques, avec au total six espèces, plus une 7^e espèce observée en dehors du protocole de suivi (Lézard des murailles), sur les 11 espèces connues en Normandie.

L'Orvet fragile et la Couleuvre helvétique sont les espèces les plus fréquentes et abondantes sous les tôles de la Pointe d'Agon et des Dunes d'Annoville.

À noter la rare observation de la Coronelle lisse dans les Dunes de Bréville, site sur lequel la Vipère aspic est toujours bien présente et abondante, alors qu'elle a été introduite illégalement sur ce site il y a quelques décennies (seule station dans la Manche pour cette espèce). Les autres espèces observées dans le cadre de ce suivi sont le Lézard vert et le Lézard vivipare.

La Vipère péliaude, espèce recherchée initialement, n'a pas été observée cette année.



Coronelle lisse



Vipère aspic

Inventaire des Characées des dunes de la Côte des Isles et découverte de *Chara baltica* dans les dunes de Portbail

C'est en juillet 2024 que l'échantillon de *Chara baltica* Bruzelius a été récolté dans une petite mare littorale sur la commune de Portbail (50). Le SyMEL agit en faveur de la conservation des dépressions humides arrière-dunaires des dunes de la Côte ouest du Cotentin depuis près de trente ans. En 2020-2021, le Conservatoire Botanique de Normandie avec le SyMEL a mené un inventaire des Characées présentes au sein des espaces naturels du littoral de La Manche. Bénéficiant de la formation par le CB de Normandie sur les Characées dans le cadre de ce partenariat, Yann Mouchel, gardien-gestionnaire dans le secteur de la Côte des Isles, a effectué un inventaire d'une mare créée en 2021 dans les dunes de Portbail et déterminé l'espèce *Chara baltica*.

Cette mare dunaire d'eaux saumâtres est située à 300 mètres du rivage. Il s'agit de la mare ayant la salinité la plus élevée de toutes les mares étudiées en 2024. La détermination a été ensuite confirmée au laboratoire du Conservatoire Botanique de Normandie. Cette espèce n'avait pas été revue depuis 1870 par Louis Corbière dans les alentours de Vauville (50) unique station anciennement connue pour la Normandie située 35 km au nord de cette nouvelle station. [...]

Il semblerait que cette espèce soit rare en France avec moins d'une vingtaine de mentions récentes (après 2000) à l'échelle du territoire national (en particulier en Camargue et deux stations dans le sud-ouest). La variété affinée de *Chara baltica* a été très récemment élevée au rang d'espèce (Schubert et al., 2024). Une attention particulière devra être portée sur la détermination de cette nouvelle espèce. Cette redécouverte nous permet d'espérer de trouver cette espèce ailleurs sur le littoral Normand.



© Inventaire National du Patrimoine Naturel

3.3.6. La gestion agricole et cynégétique

LA GESTION AGRICOLE

CHIFFRES CLÉS

2 895 ha

occupés par

199

locataires

DONT

143

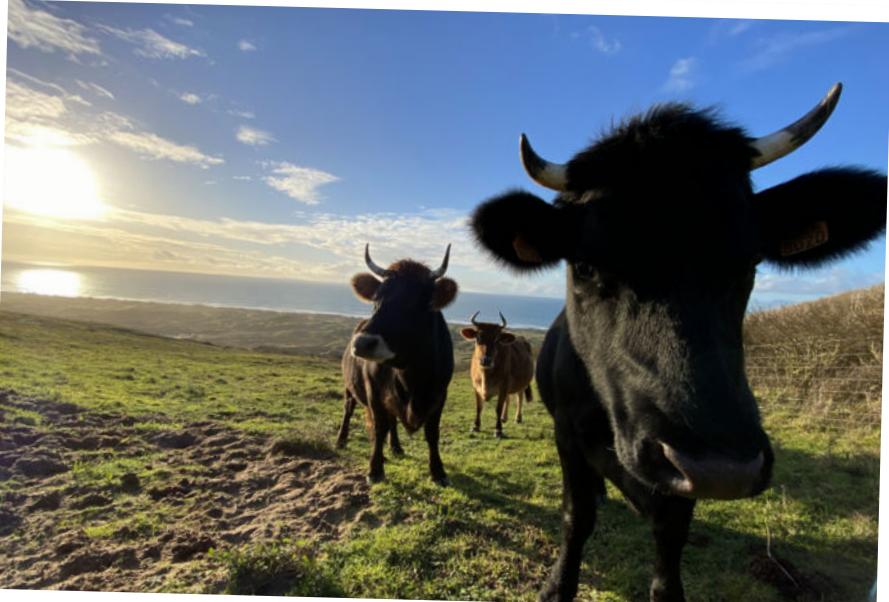
agriculteurs et

67

particuliers
et double-actifs

252

conventions



LES MAEC

À Fermanville : site du Marais de Tocqueboeuf : journée technique à thématique agricole et biodiversité

Dans le cadre de l'animation Natura 2000 du site « Récifs et marais arrière-littoraux du Cap Lévi à la pointe de Saire », un Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) sur la base du travail AGEP du SyMEL, conduit par la garde du Val de Saire et le chargé de mission agricole a été déposé par le Conservatoire du Littoral en 2023. Plusieurs agriculteurs se sont engagés dans des démarches agro-écologiques qui prennent la forme de MAEC sur le secteur géré par le SyMEL.



Une journée technique a été organisée le 26 juin 2024 entre les agriculteurs concernés par le PAEC, le Conservatoire du littoral, le SyMEL et le Conservatoire Botanique de Normandie.

Un des objectifs de cette journée était de sensibiliser les exploitants agricoles à la préservation des habitats naturels et espèces floristiques à intérêt présents sur les parcelles qu'ils exploitent.

Les différentes végétations (prairies méso à méso-xérophiles, prairies humides, prairies humides à incursions salines, affleurements rocheux) ont été présentées afin de faire le lien avec les modalités d'exploitation agricoles de chargements, de fourrage (richesse, diversité, appétence...). L'intérêt général était essentiellement de regrouper les différents acteurs de ces territoires et favoriser des échanges constructifs sur la gestion agricole et environnementale mise en place sur les parcelles concernées par les MAEC.



Dunes de Surtainville : remise en pâturage ovin

Le recueil des usages passés et historiques des dunes de cette partie de la côte ouest du Cotentin est précieux pour à la fois étudier la trajectoire des écosystèmes et leur état de référence. L'analyse de la végétation en place permet de comprendre l'état de conservation des habitats naturels et notamment des dunes grises. Si l'hivernage peut présenter certains avantages pour l'entretien des mielles, l'évolution des pratiques agricoles au fil des ans a pu engendrer une dégradation des habitats naturels du fait de chargements très importants et de méthodes d'affouragement inadaptés à la fragile conservation du milieu dunaire. Les dunes de Surtainville ont ainsi perdu une partie de leurs caractéristiques avec une rudéralisation non négligeable de la végétation du site. Un des indices de cette perte d'oligotrophie est la progression de certaines espèces nitrophiles comme la lagune ovale.

Son important recouvrement tend à faire disparaître la flore caractéristique des dunes grises. Les différentes perturbations anthropiques qui s'exercent sur le site de Surtainville accentuent cette rudéralisation comme en témoigne également l'abondance des crucifères comme le diplotaxis à feuilles tenues, autre espèce nitrophile très présente sur le site.



Ainsi, dans une perspective de restauration des dunes grises, habitat prioritaire au titre de la Directive Habitats Faune-Flore le choix a été fait d'inverser cette tendance, profitant de départs en retraite des exploitants sur le site, afin d'établir des modalités de pâturage adaptées et en adéquation avec les objectifs poursuivis .

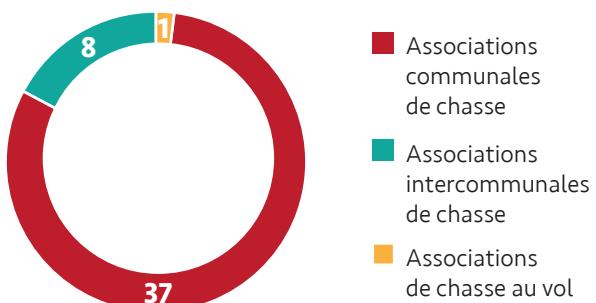
Suite à la restauration des clôtures agricoles réalisées par le Conservatoire du littoral grâce au plan de Relance, une expérimentation avec un troupeau de moutons a pu être installée sur deux enclos en privilégiant du pâturage printanier et automnal et sans affouragement. Les brebis ayant un spectre alimentaire plus large permettent ainsi une meilleure valorisation de la végétation rudéralisée et prairiale avec des résultats concluants observés dès les premiers mois. Les petits ruminants bénéficient par ailleurs d'un capital sympathie du public indiscutables.

SUIVIS DE L'ACTIVITÉ CYNÉGÉTIQUE

QUELQUES CHIFFRES

- 70 %**
de la surface gérée fait l'objet de conventions cynégétiques
- 73 %**
des surfaces couvertes par ces conventions sont chassables
- 48** conventions de gestion cynégétiques
- 19** plans de chasse chevreuil
- 57** communes concernées
- 46** structures de chasse signataires

PROPORTION DES STRUCTURES DE CHASSE SELON LEUR STATUT



Renouvellement de conventions cynégétiques

Le SyMEL réalise des conventions cynégétiques afin d'autoriser et d'encadrer l'usage cynégétique sur les sites naturels qu'il gère. Ces conventions sont renouvelées à leur échéance pour une période de trois à cinq ans.

En 2024, le SyMEL a signé 13 conventions cynégétiques dont sept avenants prolongeant la durée de conventionnement de deux ans :

Secteur Sud Manche, site de la Pointe d'Agon :

- L'Association communale de chasse d'Agon-coutainville

Secteur de la Baie du Mont, site de la Pointe du Grouin Sud, Pointe de Champeaux :

- L'Association communale de chasse de Vains
- L'Association intercommunale de chasse de Carolles - Champeaux

Secteur de la Hague, site des Dunes de Biville, Falaises du mur blanc, Pointe de Jardeheu – Anse Saint Martin :

- L'Association communale de chasse d'Omonville la Rogue
- L'Association communale de chasse d'Eculleville
- L'Association communale de chasse de Biville
- L'Association communale de chasse de Digulleville
- L'Association communale de chasse d'Omonville la Petite

Secteur de la Hague, site des Dunes de Vauville :

- L'Association communale de chasse de Vauville

Secteur du Val de Saire, site de la Pointe du Brick, Pointe de la Loge, Étang de Gattemare :

- L'Association de chasse au Gibier d'eau « La Sauvagine »
- L'Association de chasse « la Tocquevillaise »
- L'Association intercommunale de chasse « la Saint-Pierraise »
- L'Association communale de chasse de Gatteville-le-Phare

Six autres renouvellements sont engagés et seront signés en 2025 :

Secteur de la Hague, site de la Pointe de la Hague, des Dunes de Vauville, du Nez de Jobourg, des Falaises du mur blanc :

- L'Association communale de chasse de Jobourg
- L'Association communale de chasse de Saint-Germain-des-Vaux
- L'Association communale de chasse de Gréville-Hague
- L'Association communale de chasse d'Auderville
- L'Association communale de chasse d'Herqueville
- L'Association communale de chasse de Beaumont Hague



Lors d'une battue en 2024, site de la mare de Bouillon

43

Journées de la biodiversité et de la ruralité organisées par la Fédération des chasseurs de la Manche

Le SyMEL avec le Département de la Manche ont participé, les 22 et 23 juin 2024, aux journées de la biodiversité et de la ruralité organisées par la Fédération départementale des chasseurs de la Manche. L'évènementiel offrait l'occasion de présenter aux participants et visiteurs les deux structures et d'échanger sur les missions respectives de gestion d'espaces naturels et de préservation de la biodiversité, ainsi que la diversité des milieux et actions engagées sur les différentes sites ENS du Département, les propriétés du Conservatoire du littoral ou le Domaine Public Maritime de Chausey



04 | La communication et la sensibilisation

ILE TATIHOU : opérations de sensibilisation : animation collège Saint-Vaast la Hougue, animation festival des traversées et fête de la nature

Dans le cadre de la sensibilisation de l'île Tatihou, plusieurs événements ont eu lieu.

Une action de sensibilisation a été réalisée auprès des élèves de 6^e du collège de Saint-Vaast-la-Hougue. Les habitats naturels de l'île avec les espèces de faune et de flore associées ont été présentées permettant par la suite aux élèves de réaliser avec l'aide de leur professeur des Sciences et Vie de la Terre (SVT), une maquette de l'île.



Dans le cadre du festival des traversées de Tatihou et en partenariat avec le Département, une animation participative a été mise en place afin de montrer le lien entre l'interface terre-mer dans la chaîne alimentaire.

Comme cela est le cas depuis 2022, le Département organisait du 24 au 26 mai 2024, la fête de la nature avec l'ensemble des partenaires s'investissant sur l'île. Le SyMEL était présent pour sensibiliser aux enjeux de protection des milieux naturels de l'île.



Sensibilisation à l'environnement : une immersion pédagogique pour les lycéens dans la Hague

Dans le cadre de journées de sensibilisation à l'environnement, trois classes de seconde du Lycée JF Millet et du Lycée V. Grignard, à Cherbourg, ont participé à des animations riches en découvertes. Ces rencontres avaient pour point de départ la géologie, permettant aux élèves de mieux comprendre les grands phénomènes géologiques, l'évolution des paysages et d'aborder la paléontologie.

Les discussions se sont poursuivies sur les écosystèmes naturels, avec un focus sur la lande et les falaises, ainsi que sur les moyens de gestion et les perturbations possibles de ces milieux. L'incendie de 2022 a été évoqué pour aborder la résilience de ces habitats naturels.

Enfin, ces journées ont permis de mettre en lumière le lien entre l'Homme et son environnement, notamment à travers l'exploitation des ressources naturelles et leur intégration dans le patrimoine local, comme en témoignent les mégalithes des Pierres Pouquelées et les hameaux typiques de La Hague.

Ces moments d'échanges ont enrichi la compréhension des élèves et suscité de nombreuses réflexions sur la préservation des milieux naturels et les pratiques humaines.



© Thierry Lorand - Lycée de Vire

Participation des gardes du littoral de Chausey à la fête de la science

Du 4 au 14 octobre 2024, la Fête de la science a célébré un « Océan de savoirs » au travers de milliers d'événements interactifs et gratuits, en France métropolitaine, dans les Outre-mer et à l'international.

Cette thématique s'inscrit dans le cadre de l'Année de la mer de septembre 2024 à septembre 2025, en lien notamment avec la troisième Conférence des Nations Unies sur l'Océan, à Nice en juin 2025, sous l'égide du président de la République.



Les gardes du littoral de Chausey ont répondu à l'appel à projet #FDS2024 avec deux propositions labellisées et inscrites au programme national :

- **9 octobre 2024 : Un atelier sur Chausey pour une classe de lycée sur les méthodes d'étude des écosystèmes marins en lien avec le programme Zipach**



Présentation des objectifs de l'atelier
Estimation de la densité des espèces de la faune
et de la flore de l'estran à l'aide d'un quadrat

Cet atelier a été coconstruit avec les enseignants de SVT et de physique-chimie du Lycée de la Morandièr à Granville à destination d'une classe de 30 élèves de seconde spécialité sciences de l'ingénieur.

En s'appuyant sur les études réalisées dans le cadre du programme Zipach, les élèves étaient invités à proposer une méthode d'étude de la biodiversité de l'estran.

La classe divisée en deux groupes s'est vue confier, chacun une zone de l'estran sur la plage de Port Marie. Chaque groupe met au point son protocole d'étude puis les élèves se rendent sur l'estran pour l'appliquer sur le terrain.

En fin de séance, les données collectées sur le terrain étaient analysées et discutées.

- Les 11 et 12 octobre 2024 : deux jours au village des sciences de Caen sur la biodiversité des herbiers de Zostères**

Vendredi 11 octobre : journée dédiée aux groupes scolaires

Cet atelier consistait à faire connaître les méthodes d'étude des habitats marins en s'appuyant sur les méthodes utilisées dans le cadre du programme Zipach. Les élèves ont été initiés à la méthode du transect et du quadrat, pour apprendre à identifier les espèces de l'estran et à les dénombrer. Sept groupes ont été accueillis par les gardes du littoral de Chausey, soit 70 élèves de quatre établissements différents.



Transposition en salle à l'université de Caen de la méthode du transect avec les publics scolaires



Méthode du quadrat sur photos

Samedi 12 octobre : journée dédiée aux familles

L'objectif de cette journée était de faire connaître les herbiers de zostères au grand public. 267 personnes se sont intéressées au programme Zipach et 68 plaquettes ont été distribuées. Par le sondage réalisé, seulement deux personnes avaient déjà entendu parler des herbiers de zostère. Après les explications délivrées par les gardes du littoral, le public s'est montré sensible à la nécessité de préserver les herbiers de zostères : habitat dont ils découvraient pour la plupart les enjeux écologiques. Le masque de réalité virtuelle diffusant les images à 360° filmées dans l'archipel de Chausey a suscité un intérêt particulier. Les visiteurs étaient également intéressés par le parcours permettant d'accéder au métier de garde du littoral.



Première Fête de la Nature aux Moitiers d'Allonne : stand et sorties nature

Les 25 et 26 mai avait lieu la première fête de la Nature sur la commune des Moitiers d'Allonne à laquelle était convié le SyMEL. Durant ces deux jours autour d'échanges et de conférences, différents acteurs de l'environnement étaient réunis. L'antenne du SyMEL de la Côte des Isles avait préparé un stand présentant la gestion des espaces naturels du secteur au travers notamment de l'exemple de la gestion des dunes d'Hatainville et du Cap de Carteret ainsi que de la présentation des characées sous une loupe binoculaire.

Deux sorties réunissant 35 personnes ont été organisées par le garde du littoral : une sortie nocturne sur les amphibiens le samedi soir, et une sortie découverte de la biodiversité des habitats dunaires du haut de plage à l'arrière-dune et de la gestion menée depuis près de 35 ans sur le site. Sur les deux jours, près de 150 personnes ont été accueillies au stand du SyMEL.



© Nicolas Van Ingen

Seconde édition de la journée de la Dune à Surtainville et accompagnement de la Commune aux travaux de canalisation pour préserver les dunes

L'évolution climatique inquiète les élus des communes littorales avec les phénomènes d'érosion et de remontée progressive du niveau marin. Si certains massifs dunaires peuvent être laissés à leur libre évolution en laissant faire la nature, d'autres nécessitent un accompagnement de leur évolution en misant sous certaines conditions sur des Solutions Fondées sur la Nature.

C'est le cas des dunes juchant la plage de Surtainville propriété pour partie du Conservatoire du littoral. Ces dernières années, d'importants travaux ont été menés par le SyMEL, le Conservatoire du littoral et en concertation avec la Commune et le Service GEMAPI de la Communauté d'Agglomération le Cotentin (CAC), afin d'organiser la fréquentation des accès aux plages en canalisant le public et en menant des travaux de confortement des dunes bordières.

En 2024, la commune de Surtainville a souhaité, après accord des propriétaires, positionner de nouvelles tranches de ganivelles au nord de l'accès de la brèche de l'église devant des habitations et le camping communal. Le SyMEL a accompagné la commune avec le service Gemapi de la CAC pour le positionnement des équipements. Les travaux ont bénéficié de financement par l'Etat.



Journée des Gestionnaires de l'ANBDD (76) sur la gestion des Dunes de la Côte des Isles au travers de l'exemple d'Hatainville

Organisée par L'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable (ANBDD), la journée des gestionnaires d'espaces naturels normands est l'occasion de réunir et d'échanger entre les membres du réseau.

Le SyMEL a présenté la gestion des dunes d'Hatainville qui font partie du plus grand massif dunaire de Normandie, aujourd'hui sous l'influence du changement climatique. Site emblématique dans la gestion des dunes au niveau départemental, les choix de gestion innovants engagés depuis vingt ans ont permis d'orienter les choix et d'assumer une non-intervention sur une grande partie du cordon dunaire. La libre évolution est aussi synonyme de renouvellement des habitats naturels. Des éléments du projet Dunes Vivantes, bénéficiaire des financements de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, ont été présentés au cours de cette intervention.

05 | Les partenariats

Partenariat avec le master ECOCAEN

En partenariat avec le Master « Agrosciences, Environnement, Territoires, Paysages, Forêt » de l'université de Caen Normandie, deux sujets d'étude sont établis chaque année sur des thématiques environnementales. En 2024, les sujets proposés ont conduit les étudiants à travailler sur deux sites : le Bois d'Ardennes, un espace naturel sensible (ENS) du Département de la Manche et les Dunes d'Hatainville, un site du Conservatoire du littoral.

Réalisation d'un inventaire sur les dendromicrohabitats au Bois d'Ardennes

Le bois mort, souvent lacunaire dans les forêts anciennes, ainsi que les microhabitats, sont des composants essentiels des forêts naturelles favorisant ainsi une biodiversité spécifique et riche. Depuis 2022, les étudiants réalisent des études sur les îlots de sénescence et notamment sur les dendromicrohabitats. Ces microhabitats sont des éléments clés pour accroître la connaissance sur la biodiversité, pour orienter la gestion des espaces forestiers, et sont de véritables enjeux pour la conservation des nombreuses espèces associées.



Les résultats des années précédentes ont alimenté une base de données régionale et un article publié en 2024 est consultable sur le site de l'ANBDD, en partenariat avec l'Office National des Forêts, le Lycée agricole de Sées et le SyMEL.

<https://www.anbdd.fr/publication/originalite-des-dendromicrohabitats-des-forets-normandes/>



Bilan des chantiers nature et pédagogiques

Dans le cadre de ses missions, le SyMEL a réalisé 23 chantiers pédagogiques concernant des travaux liés à l'accueil du public, la restauration de milieux et les travaux d'adaptation au changement climatique. Le bilan des chantiers traduit un intérêt croisé récurrent avec les structures formatrices.

389 participants et étudiants accompagnés de leurs encadrants ont été accueillis en 2024 dans le cadre de ces chantiers ayant une vocation pédagogique et pour objet la réalisation, à visée pédagogique croisant les besoins de gestion sur les sites, de travaux d'aménagement et d'entretien du patrimoine naturel en gestion.

SITE	ÉTABLISSEMENT	EFFECTIFS	THÉMATIQUE	DATE DE CHANTIER
Cap de Carteret	Lycée agricole de Vire / Première GMNF	22 élèves + 2 encadrants	Canalisation du public	23 janvier
Pointe du Banc - Bretteville-sur-Ay	Lycée CAMPUS Métiers Nature Coutances / Troisième agricole	24 élèves + 3 encadrants	Restauration par fascinage	29 janvier
Utah Beach	Lycée agricole de Montebourg / Seconde	15 élèves + 2 encadrants	Restauration de clôture et arrachage Espèces Exotique Envahissante	5 au 9 février
Dunes d'Hatainville	Lycée CAMPUS Métiers Nature Coutances / Première STAV	23 élèves + 2 encadrants	Canalisation du public	6 février
Dunes de Lindbergh	Lycée CAMPUS Métiers Nature Coutances / Seconde Générale	21 élèves + 2 encadrants	arrachage Espèces Exotique Envahissante	8 février
Pointe de la Hague (Cdl)	Ecole de Auderville et Beaumont	40 élèves + encadrants	Plantation d'arbre au bois de Beaumont dans le cadre de la Journée Internationale des Forêts	14 mars
Utah Beach	Lycée agricole de Montebourg / 4 ^e	15 élèves + 2 encadrants / 16 élèves + 2 encadrants	Restauration de clôture et arrachage Espèces Exotique Envahissante	14 et 15 mars
Havre de Surville	Lycée agricole de Vire / Terminale GMNF	25 élèves + 2 encadrants	Petit abattage et Clôtures	26 mars
Dunes de Saint Georges de la Rivière	Lycée CAMPUS Métiers Nature Coutances / Seconde NJPF	27 élèves + 2 encadrants	Pose de ganivelles	9 avril
ENS de Regnéville	CFA Coutances / Bac Pro AP	15 élèves + 1 encadrants	Restauration de murets par de la maçonnerie à la chaux	9 avril
Hague	AFPA	5 participants + encadrants	Retrait de clôture	22 juillet
Hague	MJC	5 participants + encadrants	Retrait d'une cabane, retrait de clôture, entretien	29 au 31 juillet
Hague Tourp	Commune de la Hague	15 Personnes	Chantier participatif de maçonnerie pierres sèches	14 septembre
Dunes de la Côte des Isles	Association AVRIL	5 SVE et 1 encadrant	Installation de barrières forestière, restauration de mare et aménagement de clôture	23 et 24 septembre
Pointe de la Hague	Association AVRIL	5 SVE et 1 encadrant	Suppression clôture et arrachage herbe de la Pampa	30 septembre et 1 octobre
Côte Ouest sud-Manche	Association AVRIL	5 SVE et 1 encadrant	Restauration de mares	9 et 10 octobre
Pointe du Brick	Association AVRIL	5 SVE et 1 encadrant	Arrachage Espèces Exotique Envahissante et retrait de pousses de Pins	14 et 15 octobre
Chausey	Association AVRIL	5 SVE et 1 encadrant	Arrachage de plante invasive (Renouée), élagage abords SPPL, réparation marches d'accès à la plage et ramassage déchets plastiques sur la plage	21 et 22 octobre
Pointe de la Hague (Cdl)	Maison pour tous Léo Lagrange	6 participants + encadrants	Suppression clôture et arrachage herbe de la Pampa	23 au 25 octobre
Utah beach	Association AVRIL	5 SVE et 1 encadrant	Coupe de Saules, creusement de mare et mise en défens protection dunaire	28 et 29 octobre
Dunes d'Hatainville	SPIP Coutances / Maison d'arrêt Coutances	7 Détenus + 3 encadrants	Réfection de clôtures agricoles et création de passages d'hommes	5 et 6 novembre
Havre de Surville	Association AVRIL – Chantier bénévoles	17 + 3 encadrants	Restauration de mare, mise en défens et petits abattage	13 novembre
Havre de Surville	Lycée CAMPUS Métiers Nature Coutances / Première STAV	22 + 2 encadrants	Restauration de mare, mise en défens et petits abattage	3 décembre

Convention de partenariat avec la Communauté d'Agglomération le Cotentin, le CdL, le SyMEL : avenants n°2 et n°3 - travaux sur la Grande vallée de Vauville, commune de la Hague



Le Conservatoire du littoral, la Communauté d'agglomération du Cotentin (CAC) et le SyMEL ont signé une convention pluriannuelle pour des travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau pour protéger la ressource en eau, d'améliorer la qualité de l'eau, de permettre son libre écoulement, de favoriser la biodiversité des milieux aquatiques.

En 2024, deux avenants ont été signés pour les **opérations de travaux sur la Grande vallée de Vauville et ses affluents (Vallée Digard et Branval)**, commune de la Hague :

- L'avenant n°2 concerne, sur la partie littorale de la grande vallée de Vauville, la renaturation du cours d'eau par reméandrage et des aménagements pour la poursuite de l'activité agricole et la continuité du sentier du littoral
- L'avenant n°3, concerne les parcelles du Conservatoire en amont du village de Vauville au niveau des landes : renaturation du cours d'eau et aménagement spécifique pour l'activité agricole. L'intervention sur la végétation sur 4 parcelles porte sur l'abattage ponctuel d'arbre, restauration légère, extraction d'embâcle. Le volet aménagement se compose de la pose de bac d'abreuvement gravitaire, descente d'abreuvement, passages demi-hydrotube, pose de clôture classique, pelle mécanique.

Convention : Conservatoire du littoral, SyMEL, Syndicat Mixte de Mutualisation de l'eau Potable du Granvillais et de l'Avranchin pour la gestion de la prise d'eau du Thar, site de la mare de Bouillon



Le Conservatoire du littoral et le SyMEL ont signé avec le Syndicat Mixte de Mutualisation de l'eau Potable du Granvillais et de l'Avranchin (SMPGA) pour une durée de 9 ans (2024-2033) une convention de gestion de la prise d'eau du Thar sur le site de la mare de Bouillon. Cette convention, selon l'application de l'arrêté préfectoral de protection de captage, encadre les conditions d'entretien de la végétation du chemin d'accès de 80 mètres jusqu'à la prise d'eau et de la parcelle A 153, partie Ouest et Est du chemin, exclue pour 1 ha de la convention agricole.



Convention d'occupation temporaire entre le Conservatoire du littoral, le SyMEL, la communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel : implantation d'un piézomètre dunes Dragey Ronthon



Une convention d'occupation temporaire a été signée pour l'installation d'un piézomètre sur le terrain du Conservatoire du littoral géré par le SyMEL au bénéfice de la Communauté d'Agglomération Mont Saint Michel – Normandie pour une durée de 5 ans à compter du 1er juillet 2024.

Convention de partenariat SyMEL et le Service pénitentiaire d'insertion et de probation de la Manche (SPIP) – 2024-2026



Face au succès de la démarche de partenariat engagée depuis 2018 entre le SPIP de Coutances et le SyMEL avec l'accompagnement de l'association AVRIL, des opérations thématiques d'aménagement d'accueil du public et d'entretien de la végétation sont réalisées annuellement.

Une convention a été signée pour une durée de 3 ans (2024-2026). Elle couvre l'ensemble des sites naturels protégés et des espaces naturels sensibles du territoire de la Manche pour assurer la réalisation de chantiers

51

Convention cadre 2024-2025 SyMEL - Service Territorial Éducatif de Milieu Ouvert de la Protection Judiciaire de la Jeunesse du département de la Manche



La démarche de partenariat engagée depuis plus de dix ans avec le Service Territorial Éducatif de Milieu Ouvert (STEMO) de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) du département de la Manche donnant satisfaction, une convention a été signée pour une durée d'un an 2024-2025.

Elle pose les bases des engagements pour assurer des activités d'entretien et d'aménagement de sites naturels au bénéfice de jeunes dans le cadre de mesures de réparation pénale.



SYNDICAT MIXTE ESPACES LITTORAUX DE LA MANCHE

BILAN D'ACTIVITÉ 2024

Participants à la rédaction et crédits photos SyMEL :

Saïd EL MANKOUCH, Pierrick LIZOT, William ARDLEY, Rodolphe BION, Léa BLONDEAU, Christelle BONNISSENT, Frédéric CHEVALLIER, Aurélie HAMELIN, Antony HANNOK, Sébastien HOUILIER, Céline LECLERC, Hugo LECLERC, Stéphane LEMIERE, Lisa LEFRANCOIS, Vincent LETERRIER, Yann MOUCHET, Tanguy PAIN, Clément ROULAND, Amélie SANSON.

Autres participants à la rédaction :

Fabienne CHÉNEL, Chantal DESRÉE

Conception

Imprimerie du conseil départemental de la Manche

Crédits photos

© SyMEL, sauf mention spécifique